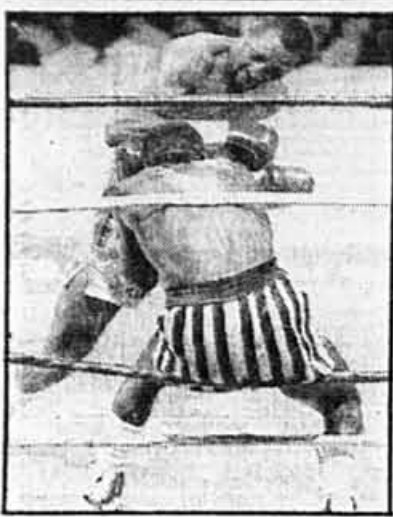


Aujourd'hui



S11 BOXE

Sugar Ray Leonard conserve son titre des super-moyens WBC en faisant match nul avec Thomas Hearns dans un combat de 12 rounds à Las Vegas.

A3 SAINT-CALIXTE

La petite localité de Saint-Calixte, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Montréal, s'apprête à accueillir les sols contaminés d'une bonne partie du Québec.

A7 DÉSARMEMENT

Le président Mikhail Gorbatchev qualifie de «sérieux et concret» le plan de désarmement conventionnel proposé le mois dernier pour l'Europe par le président Bush.

D1 ÉCONOMIE

Le Trust Royal relance la guerre des taux d'intérêt hypothécaires en abaissant son taux au-dessous de la barre des 10 p. cent, ce qui ne s'était pas vu depuis un an.



C1 LA MODE

Loin de jouer un rôle de camouflage, le maillot une pièce est devenu le symbole de la belle sportive: cuisse largement découverte, dos nu et décolleté très plongeant.

Sommaire

Annonces classées

Immobilier..... D15 à D18, E1
Marchandises..... E1, E2
Emplois..... E2 à E4
Automobiles..... E4, E5
Propositions d'affaires..... D10

Arts et spectacles

Informations..... B4 à B8
Horaires..... B7
Bandes dessinées..... E3

Bridge..... A6
Décès..... E7
Économie..... D1 à D14

Êtes-vous observateur? ... D15
Feuilleton..... D17
Horoscope..... D16

La mode..... C1 à C7
Le monde..... A6 à A9
Mots croisés..... E1

«Mot mystère»..... D18
Sports

Andre Turbide..... 16
Gilles Blanchard..... 11
Rejean Tremblay..... 5
Mots croisés..... 10
Télévision..... B6

Ben Johnson passe aux aveux

MICHEL MAROIS
TORONTO

Le suspense n'aura pas été long. Quelques minutes après le début de son témoignage devant la commission d'enquête présidée par le juge Charles Dubin sur l'usage des drogues dans le sport amateur, hier à Toronto, Ben Johnson a reconnu qu'il avait consommé des stéroïdes.

Après avoir rappelé les grandes étapes de la carrière de l'athlète, le conseiller du juge Dubin, Me Bob Armstrong, lui a demandé: — Si quelqu'un suggérait qu'à l'automne 1981, vous avez commencé un cycle de dopage avec du Dianabol, aurait-il raison?

Johnson a répondu: — Il pourrait bien avoir raison, oui.

En trois heures d'un témoignage confus et parfois contradictoire, le sprinteur a beaucoup avoué, mais il a aussi attaqué ses anciens partenaires.

Le héros déchu des Jeux Olympiques de Séoul a reconnu que Charlie Francis lui avait remis des comprimés de Winstrol, en 1982, avant les Jeux Panaméricains. Il a avoué qu'il savait que ces produits étaient sur la liste des substances interdites par les autorités sportives, et qu'il risquait une suspension si on trouvait leurs traces dans son urine lors d'un test anti-dopage.

Johnson a reconnu qu'il avait reçu des injections d'Estragol à partir de 1985. C'était généralement le Dr Jamie Astaphan qui les lui administrait, mais il a admis que l'opération était aussi effectuée par Angela Issajenko, son mari Tony, Charlie Francis et quelques autres coéquipiers.

«Charlie n'était pas très habile avec les aiguilles», a raconté Johnson avec un brin d'humour. Il tremblait beaucoup. Je lui ai dit que je ne le laisserais pas recommencer.»

Des aveux limités

Devant l'ensemble des membres de sa famille, Johnson s'est livré à des aveux limités. En effet, malgré l'importance de ses révélations, il a refusé d'admettre qu'il connaissait bien les stéroïdes, utilisant toujours le mot «drogue» pour désigner les substances interdites qui lui étaient injectées.

Johnson a aussi indiqué qu'il n'avait jamais donné son accord avant d'entreprendre le programme de dopage préconisé par Charlie Francis. «Charlie m'a dit que le monde entier prenait des stéroïdes et que je devais le faire si je voulais m'améliorer, a-t-il déclaré. Je n'ai dit ni oui, ni non. Il m'a demandé d'y penser. Je n'ai jamais répondu.»

Johnson a d'ailleurs contredit plusieurs témoignages faits précédemment devant la commission. Charlie Francis, Jamie Astaphan, Angela Issajenko et plusieurs autres témoins avaient indiqué que la vedette de l'équipe connaissait les effets secondaires des stéroïdes. Hier, cette vedette a tout nié.

Il aurait pu arrêter

Johnson a provoqué une vive réaction dans la salle remplie à pleine capacité lorsqu'il a affirmé

VOIR JOHNSON EN A 2

● Sports 3: Johnson suivait les ordres

Ben Johnson, le héros déchu de Séoul, a avoué hier avoir consommé des stéroïdes depuis 1981.

Tommy D'Errico a eu un entretien avec le président de la CPTAQ

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le président de la Commission des finances du Parti libéral du Québec, Tommy D'Errico, a bel et bien eu un entretien avec le président de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) avant d'acheter des terrains qui font partie d'un lot ajouté, en dernier lieu, au projet de révision de zonage qui a été négocié à Laval.

C'est le président de la CPTAQ lui-même, Me Pierre-Luc Blain, qui l'a reconnu dans un communiqué émis en fin de journée, hier, après que le ministre de l'Agriculture en eut fait l'aveu en Chambre, pressé de questions par le whip en chef de l'Opposition, Jacques Brassard.

L'entretien a eu lieu au cours de l'été 1987 et portait, selon le communiqué de M. Blain, «sur le processus de révision des zones agricoles, ainsi que sur le cheminement d'une demande indivi-

duelle pour utilisation, à d'autres fins que l'agriculture, de terrains situés en zone verte».

M. D'Errico a donc rencontré le président de la Commission, vraisemblablement après avoir soumis cinq offres d'achat pour faire l'acquisition d'autant de lots

totalisant plus de cinq millions de pieds carrés, au coût de \$1 168 000.

VOIR D'ERRICO EN A 2

● B 1: La famille D'Errico se défend d'avoir spéculé

Ottawa qualifie de «percée majeure» le projet de loi US sur les pluies acides

d'après la Presse Canadienne
et Canadian Press
OTTAWA

Le gouvernement fédéral considère comme «une percée majeure et un tournant historique» le projet de loi présenté hier par le président George Bush sur la réduction des pluies acides.

En vertu de cette initiative, les États-Unis couperaient de moitié

d'ici l'an 2000 les émissions d'anhydride sulfureux — composante essentielle des pluies acides. Ils resserreraient en outre les contrôles sur plusieurs autres polluants, notamment l'oxyde nitreux et l'ozone.

La majeure partie des pluies acides qui sévissent au Canada y sont acheminées dans l'atmosphère depuis les États-Unis.

VOIR PLUIES EN A 2

Alliance Québec avait confié le système de sécurité de ses locaux à Donald McCleery

ANDRÉ NOËL

Le système de sécurité des locaux incendiés d'Alliance Québec, le 30 décembre dernier, a été mis sur pied par un ancien sergent-major de la Gendarmerie Royale du Canada, Donald McCleery, accusé d'avoir ordonné l'incendie criminel d'une grange, en 1972.

Au cours d'un entretien au téléphone hier, M. McCleery a précisé qu'Alliance Québec faisait toujours affaire avec la firme d'agence de sécurité qu'il dirige, McCleery Donald & Associates Inc., à Saint-Laurent.

«Ils nous appellent de temps en temps, pour des enquêtes ou des choses comme ça», a dit M. McCleery, qui a été congédié par la GRC, en 1973, pour des raisons obscures mais qui, selon plusieurs sources, aurait continué à entretenir des contacts avec ses anciens collègues de la GRC, dont certains travaillent maintenant au Service canadien de renseignement et de sécurité.

L'ancien président d'Alliance Québec, Royal Orr, a dit de son côté à La Presse, hier, que le groupe de pression anglophone avait fait appel aux services de M. McCleery pour concevoir le système de sécurité des locaux du siège

social, situé au 1411 rue Crescent, à Montréal.

«Avant qu'on fasse appel à lui, on n'avait aucune véritable mesure de sécurité», a expliqué M. Orr au cours d'une entrevue dans les locaux de la station de radio CIAD, où il anime une ligne ouverte.

«Ce n'est pas moi qui suis entré en contact avec lui, mais je sais qu'on a requis ses services pour avoir un plan de sécurité, pour les serrures, les clés, le système d'alarme, etc.»

M. Orr a suggéré à La Presse d'appeler la directrice générale par intérim d'Alliance Québec, Mme Sheila Moore, pour avoir plus de détails. Malgré des appels

répétés, il a été impossible de parler à Mme Moore.

M. Orr a dit qu'il ignorait si Alliance Québec faisait toujours affaire avec M. McCleery.

La Commission Keable

Les activités de M. McCleery dans la GRC ont été mises au jour entre 1978 et 1981 par la Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois, présidée par Me Jean-F. Keable et déclenchée après la perquisition illégale des locaux de l'Agence de presse libre du Québec.

Selon le rapport de la commis-

VOIR MCCLEERY EN A 2



Donald McCleery, en 1978

LOS ANGELES

Le seul vol direct sans escale

à partir de

359\$ plus taxes

VANCOUVER

Vol direct sans escale

Los Angeles, départs tous les mercredis du 28 juin au 6 septembre. Vancouver, départs tous les jeudis du 29 juin au 7 septembre.

Nous acceptons également les réservations d'origine de Los Angeles et Vancouver

les Ailes de l'Ouest
Consultez votre agent de voyages

SUITE DE LA UNE

D'ERRICO

Tommy D'Errico a eu un entretien avec le président de la CPTAQ

Comme son fils l'a déclaré, hier, les offres étaient conditionnelles à des analyses permettant de déterminer si ces sols pouvaient se prêter à l'exploitation d'une carrière. Ces études devaient être réalisées dans un délai de huit semaines. C'est donc durant cette période que M. D'Errico a fait sa démarche auprès de Me Blain, et c'est ensuite, après avoir obtenu les résultats d'analyse, qu'il est passé chez le notaire compléter ses transactions, soit entre le 6 août et le 5 octobre 1987.

Il y a plus d'une semaine, le premier ministre soutenait que, selon ses informations, M. D'Errico avait acquis en 1974 ses terres situées en zone agricole. Vendredi, à Montebello, il a paru étonné d'apprendre que « Pavage d'asphalte Beaver », une compagnie appartenant à la famille de son grand argentier, avait acheté d'autres terres entre août et octobre 1987 dans la zone concernée. M. Bourassa déclarait alors qu'il se verraient contre M. D'Errico s'il s'avérait que celui-ci avait violé le code d'éthique du parti.

Les possessions de « Pavage d'asphalte Beaver » sont incluses dans un ensemble de terres qui ont été ajoutées, à la fin d'avril dernier, aux superficies dont on avait négocié le retrait de la zone agricole.

M. Blain a voulu démontrer, par son communiqué, que la rencontre en question a eu lieu avant que ne soit soumise à la CPTAQ, le 29 avril 1988, l'entente intervenue entre l'UPA et la ville de Laval sur cette modification devant être apportée au zonage agricole.

Le président de la commission précise que les superficies, dont son organisme a proposé le retrait du territoire agricole lors des séances de négociation avec la MRC (municipalité rurale de

comté) et l'UPA de Laval, ne constituent pas seulement la propriété d'un seul individu, mais un ensemble de lots totalisant 188 hectares.

À l'Assemblée nationale, le député Brassard a demandé au ministre Pagé s'il avait tenté d'obtenir des explications de la part de la commission relativement à l'ajout de cette parcelle au projet initial. Le ministre de l'Agriculture a indiqué, grosso modo, qu'il ne le savait pas et qu'il n'avait pas à le savoir.

M. Pagé a cependant déposé un rapport signé par un analyste de la Commission de protection du territoire agricole, M. Lévis Yockell, qui précisait, en date du 9 juin dernier, que la proposition d'exclure un dernier ensemble de terrains de la zone agricole, le 7 avril, venait de la commission. C'est elle-même qui avait déjà fait la suggestion à la MRC de Laval et à l'UPA, le 20 janvier 89, d'examiner cette possibilité.

À une réunion du 23 mars entre la MRC et l'UPA, le bloc de terrains en question (qui porte le numéro 26) ne faisait toujours pas partie de la discussion. La commission a suggéré une fois encore aux parties qu'il serait peut-être opportun d'englober les superficies localisées au sud, jusqu'au ruisseau, de même que l'agglomération résidentielle située au carrefour du rang Saint-Elzéar et de la Montée Saint-François.

Selon M. Yockell, autant l'UPA que la MRC-Laval se montraient défavorables à un tel projet « en raison des effets d'entraînement possibles vers l'est ». Malgré tout, le 7 avril 89, la commission revenait à la charge et proposait d'exclure de la zone agricole le fameux module 26, représentant exactement le territoire dont il avait été question antérieurement.

Soutenant que l'Opposition avait exprimé beaucoup d'allégations ou d'insinuations dans ce dossier, le ministre Michel Pagé a dit que rien, aucun document, n'avait démontré jusqu'ici qu'une



Le président George Bush a présenté hier ses propositions en vue de refondre de façon radicale la législation américaine existante sur la pollution atmosphérique.

personne en autorité avait faussé les règles du jeu.

Mais, estime-t-il, le processus, comme le permet la loi 44 adoptée en 1985, est tel que tout gouvernement ou tout ministre de l'Agriculture pourrait être laissé dans une « situation particulièrement délicate, pour ne pas dire particulièrement embarrassante ».

M. Pagé a donc annoncé que ses fonctionnaires travaillaient actuellement à la préparation d'un projet de loi qui serait soumis au Conseil des ministres à la réunion de demain, pour établir une démarcation plus évidente entre le pouvoir quasi judiciaire et le pouvoir administratif qui sont conférés à la Commission de protection du territoire agricole. Le ministre souhaiterait déposer ce projet de loi avant la fin de la présente session, soit avant le 24 juin. Mais comme la date limite pour soumettre les projets de loi était le 15 mai, il devra obtenir le consentement de l'Opposition, ce qui est loin d'être assuré...

Le projet du ministre de l'Agriculture trouve son inspiration dans un document que lui a fait parvenir, en fin de semaine, le président de la CPTAQ, Pierre-Luc Blain, dont le mandat, éché depuis janvier dernier, a été prolongé par Québec jusqu'à l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet, de la Loi 100 modifiant la Loi sur la protection du zonage agricole.

Ce projet, s'il était adopté, donnerait à la commission le pouvoir de statuer en matière de zonage agricole et d'exclusion, et le gouvernement n'aurait en quelque sorte plus rien à y voir. Par exemple, un entente entre les organismes intéressés pourrait être ni plus ni moins sanctionnée par la commission, dont les décisions seraient finales et appliquées automatiquement. La CPTAQ pourrait également être dotée d'une « chambre » où les commissaires seraient nommés ad hoc, pour prendre les décisions, tandis que le personnel ayant travaillé aux négociations ne pourrait en faire partie. □

PLUIES

Ottawa qualifie de « percée majeure » le projet de loi US sur les pluies acides

Si importante est l'initiative américaine que son application, combinée au plan canadien annoncé en 1985, permettra de renverser le processus d'acidification de l'eau qui a anéanti jusqu'à présent 14 000 lacs au Canada, a prédit le ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard, devant ses homologues provinciaux — dont la ministre québécoise Lise Bacon — réunis à Ottawa.

Le gouvernement fédéral affichait cependant hier un optimisme un peu plus nuancé quant au sort que réservera le Congrès américain au plan environnemental de M. Bush.

La réforme du « Clean Air Act », a affirmé M. Bouchard, constitue dans la lutte aux pluies acides une étape prometteuse qui ne doit pas faire oublier les obstacles qu'elle devra encore franchir au Congrès avant d'entrer en application.

M. Bouchard promet en conséquence de commencer immédiatement à faire campagne auprès du Congrès afin qu'il résiste au lobbying des puissants groupes de pression américains opposés à toute tentative gouvernementale de réduction des émissions industrielles d'anhydride sulfureux, qui sont à la source des pluies acides dont souffrent au premier chef le Québec et l'Ontario.

Le ministre a souligné par ailleurs que le Canada conservait l'espoir de conclure avec les États-Unis un accord sur les pluies acides, car une telle mesure, a-t-il précisé, rendrait la législation américaine moins vulnérable aux amendements que les groupes de pression aimeraient y faire apporter. On sait que le président Reagan avait toujours rejeté toute entente de ce genre durant les huit années de ses deux mandats, en faisant valoir que des recherches plus approfondies étaient nécessaires pour déterminer si les pluies acides menaçaient réellement l'environnement.

Mme Bacon a de son côté lancé un « appel à la vigilance » d'Ottawa et des provinces relativement au processus législatif que le projet américain va affronter au Congrès.

« C'est loin d'être terminé », a-t-elle affirmé, tandis que son collègue ontarien James Bradley invitait M. Bouchard « à ne pas sabler le champagne trop vite ».

M. Bouchard et le premier ministre Mulroney se sont flattés de voir enfin la persévérance du gouvernement fédéral porter ses fruits dans cet épineux dossier. Dans un bref communiqué, M. Mulroney note qu'il s'agit là de l'initiative la plus positive qu'ait prise une administration américaine à cet égard depuis plus de 10 ans.

Le moment est maintenant venu, à leur avis, d'ouvrir des négociations entre Ottawa et Washington sur un accord bilatéral touchant les pluies acides. M. Mulroney a indiqué avoir obtenu une fois de plus de M. Bush, dans un coup de téléphone donné hier matin, l'engagement de conclure un tel accord avec le Canada « dans un proche avenir ».

Mme Bacon a d'ailleurs exprimé à ce sujet l'espoir que les provinces seront associées à ces éventuelles négociations.

Pour leur part, libéraux et néo-démocrates ont insisté sur les insuffisances du projet américain.

Le libéral Charles Caccia, qui fut ministre de l'Environnement dans le gouvernement Trudeau, a déploré que Washington n'ait pas tenu compte des échéanciers canadiens d'élimination des émissions polluantes.

Le Canada s'est engagé à réduire de moitié ces émissions d'ici 1994, a-t-il souligné, pendant que les États-Unis se donnent jusqu'en l'an 2000 pour atteindre le même objectif.

La néo-démocrate Lynn Hunter a jugé quant à elle que l'initiative américaine, qui représente des dépenses de \$4,5 milliards, n'empêchera pas les lacs de mourir au cours des 10 prochaines années.

La Coalition canadienne contre les pluies acides voit elle aussi dans le projet de loi américain des lacunes évidentes, dont la moindre n'est pas, selon elle, l'absence de limites permanentes aux sources d'émission: même si l'on réduit la pollution émanant des sources actuelles, précise cet organisme écologique, il est à craindre que de nouvelles sources ne réduisent tôt ou tard à néant cette amélioration.

Enfin, les écologistes québécois ont accueilli avec soulagement et scepticisme le projet de loi américain. « Pour une fois, on entend parler de dates et d'objectifs mais ce n'est pas demain que les érabes du Québec vont reverdir », a déclaré le président de l'Association québécoise de lutte aux pluies acides, M. André Delisle. □

CHINE

Le Canada rappelle son ambassadeur en Chine

rants et hommes d'affaires — ont préféré rester dans le pays.

Le département d'État américain a en outre déclaré que tous les efforts des dirigeants chinois pour dénoncer leurs opposants comme des contre-révolutionnaires ne changeraient rien au fait qu'un grand nombre de manifestants pacifiques ont été abattus par l'armée, il y a une semaine, place Tiananmen.

Fang Lizhi

Auparavant, hier, l'administration américaine s'était employée à minimiser l'incident diplomatique créé par le mandat d'arrêt lancé dimanche contre le plus célèbre des dissidents chinois, Fang Lizhi, réfugié à l'ambassade des États-Unis à Pékin.

Souhaitant manifestement éviter toute nouvelle dégradation des relations sino-américaines, le porte-parole du département d'État a affirmé que cette affaire était « trop sensible pour être discutée » publiquement, tout en ajoutant que Fang était toujours dans la mission américaine.

Un haut responsable américain, parlant sous le couvert de l'anonymat, a révélé que ses conseillers présenteraient dans la journée au secrétaire d'État James Baker une liste complète de propositions que les États-Unis pourraient adopter pour marquer leur désaccord avec la normalisation en cours en Chine.

Le président George Bush a déjà annoncé la semaine dernière un gel des ventes d'armes américaines à Pékin, mais rien ne lais-

sait penser, selon ce même responsable, que de nouvelles sanctions économiques étaient envisagées.

Au Luxembourg, les ministres des Affaires étrangères des Douze ont chargé l'Espagne de protester au nom de la Communauté économique européenne contre la répression du mouvement pour la démocratie en Chine. Ils ont également confirmé le gel de leurs relations de haut niveau avec Pékin.

La télévision d'État chinoise a annoncé hier l'arrestation, à Pékin, de 44 personnes accusées d'avoir participé à des activités « contre-révolutionnaires ».

Dans son principal bulletin d'informations du soir, la télévision a précisé que l'arrestation de 25 d'entre eux a été possible grâce à l'aide d'informateurs. Dix autres personnes appartenant à un groupe appelé « Force d'intervention » ont également été arrêtées, et plusieurs d'entre elles accusées d'avoir aidé des étudiants et des ouvriers à fuir la capitale, a indiqué la télévision.

Cette « force d'intervention » avait été à l'avant-garde du mouvement de protestation place Tiananmen, la semaine dernière, lorsque des milliers de personnes y tenaient des sit-ins permanents, selon la télévision.

Samedi, la télévision avait fait état de l'arrestation de 400 personnes depuis le 3 juin, lorsque l'armée avait réprimé le mouvement, et dimanche, elle avait annoncé l'arrestation de 86 autres personnes à Pékin.

Dans une autre émission, la télévision a montré un groupe de protestataires en train d'attaquer des véhicules de transport de troupes et de voler des armes. Des images montrant deux adolescents dégonflant un pneu d'un véhicule militaire et un homme tentant de mettre le feu à une Jeep de l'armée à l'aide d'une alu-mette, ont également été diffusées.

Le commentateur a appelé les personnes impliquées dans les attaques contre les soldats à « se rendre de leur plein gré et à implorer la clémence ».

Devant cette situation et l'utilisation que les autorités chinoises font de leurs images, les chaînes de télévision américaines ont commencé à obscurcir les visages des dissidents qu'ils interrogent afin d'empêcher qu'ils soient dénoncés et arrêtés comme cela s'est produit ces derniers jours.

La Chine a également intensifié hier ses attaques contre la Voix de l'Amérique (VOA), accusant le service radio ondes courtes américain d'inciter à l'agitation. La BBC a aussi été victime de la loi martiale lorsque qu'un de ses journalistes, Brian Barron, et son équipe eurent été arrêtés dimanche par la police alors qu'ils tournaient un reportage dans les rues de Pékin. M. Barron a été interrogé pendant trois heures par les policiers avant d'être relâché. □

MCCLEERY

Alliance Québec avait confié le système de sécurité de ses locaux à Donald McCleery

sion, le sergent-major McCleery a orchestré le vol de bâtons de dynamite et de détonateurs dans une poudrière de Saint-Grégoire, le 27 avril 1972, dans le cadre d'une opération visant à infiltrer une cellule du Front de libération du Québec.

Une semaine plus tard, dans la soirée du 8 mai et dans la nuit du 9 mai 1972, M. McCleery a demandé à ses hommes de mettre le feu à la grange du « Petit Québec Libre », à Sainte-Anne-de-la-Rochelle, dans les Cantons de l'Est, selon le rapport de la Commission Keable.

M. McCleery, qui dirigeait alors la sous-section « G-2 » de la Division de sécurité de la Division « C » à Montréal, croyait que la grange pouvait servir de lieu de rendez-vous à des membres du FLQ.

« La GRC ne pouvant capter de façon satisfaisante les ondes des micros qui pouvaient être disposés à l'intérieur de la grange où aurait lieu une réunion, il fut alors décidé qu'on brûlerait cette grange afin d'obliger ceux qui devaient s'y rencontrer à se réunir ailleurs », note le rapport.

Un autre policier de la GRC, le sergent Claude Brodeur, avait donné cette autre explication au

commissaire: « Peu de temps après la crise d'octobre 70, McCleery avait vendu l'idée à la haute direction du service de sécurité de la GRC à Montréal d'adapter une politique préventive. »

À la suite de la Commission Keable, le procureur général du Québec a porté des accusations criminelles contre M. McCleery et 16 autres agents de la GRC. Les accusations ont été portées en 1981 mais le procès de M. McCleery a sans cesse été remis « pro forma », a dit hier M. McCleery. « Je dois aller en cour deux ou trois fois par année pour l'affaire de la grange », a-t-il dit.

La GRC a congédié M. McCleery en 1973 sans jamais donner de raisons, quelques mois après lui avoir décerné une médaille pour bons services. Au cours d'une commission d'enquête sur les pratiques de la GRC en 1975, M. McCleery a soutenu qu'il avait été congédié à cause de ses liens étroits avec l'homme d'affaires Mitchell Bronfman, neveu du fondateur de la Distillerie Seagram Corp.

D'autre part, Royal Orr sera un des témoins vedettes à l'enquête sur l'incendie survenu chez Alliance Québec, qui se tiendra mardi et mercredi prochains au Palais de justice de Montréal sous la direction de Me Cyrille Delage, commissaire aux incendies.

En janvier, sur la base de sources policières anonymes, plusieurs médias avaient suggéré que M. Orr était le responsable de l'incendie des locaux d'Alliance Québec. M. Orr avait publiquement réfuté ces allégations, entendant même des poursuites contre certains médias. La police de la Communauté urbaine de Montréal n'a jamais arrêté personne. Elle a seulement confirmé que l'incendie était d'origine criminelle. L'ancien chef de la police, Roland Bourget, a aussi indiqué qu'il n'y avait pas eu d'entrée par effraction.

La porte des locaux était verrouillée au moment de l'arrivée des pompiers et toutes les fenêtres étaient fermées. Des pompiers interrogés par La Presse ont affirmé qu'il s'agissait d'un incendie criminel « parfait » comme toutes les issues étaient bouchées, le feu n'a brûlé que le temps de consumer tout l'oxygène des locaux.

Il y avait alors peu de risques que l'incendie se propage au reste de l'édifice. Lorsque les pompiers sont arrivés, le feu était en train de s'éteindre de lui-même. □

JOHNSON

Ben Johnson passe aux aveux

qu'il aurait cessé toute relation avec le Mazda Track Club s'il avait connu les risques physiques qu'il courait.

« Si quelqu'un m'avait averti franchement des effets secondaires des stéroïdes, j'aurais rompu avec eux, a-t-il dit. J'aurais aussi arrêté de consommer ces drogues. Mais tout le monde était beaucoup trop occupé à faire de l'argent. »

Francis et Astaphan avaient pourtant juré qu'ils avaient informé leur protégé de tous les effets, bénéfiques et négatifs, des produits qu'ils lui prescrivaient. Selon Johnson, ces questions n'ont jamais été abordées au cours des discussions qu'il a eues avec les deux hommes.

« Ils n'expliquaient que les effets sur ma force. Charlie me disait que je serais plus fort. Jamie me parlait des meilleures drogues; il me disait que j'avais le meilleur « stuff ». C'était normal puisque j'étais le meilleur. »

Le témoignage de Johnson a suscité un intérêt exceptionnel parmi les médias du monde entier. 232 accréditations ont été accordées et les réseaux de télévision d'une dizaine de pays avaient envoyé des équipes complètes.

L'arrivée de Johnson, hier matin, était digne d'un chef d'État. Un cortège policier accompagnait la camionnette dans laquelle il avait pris place avec ses avocats et son amie. Sa famille était suivie dans un autre véhicule.

Le témoin a gardé ses commentaires pour les membres de la commission. Tant à son arrivée qu'à son départ, il a refusé de répondre aux questions des journalistes. Johnson poursuivra son témoignage aujourd'hui et il devrait commenter sa disqualification à Séoul. □

L'agent Tapp admet avoir fait une arrestation « inusitée » dans l'affaire Cowling

Tapp et son collègue Stéphane Denis sont accusés d'avoir brutalisé Cowling

YVES BOISVERT

■ Si l'agent René Tapp a décidé de procéder à l'arrestation de David Cowling, c'est parce qu'il craignait qu'il ne trouble la paix.

Voilà du moins l'explication qu'a fournie hier au tribunal le policier Tapp, qui est accusé, avec l'agent Stéphane Denis, du SPCUM, d'avoir brutalisé Cowling, un étudiant en droit de 22 ans, à la sortie du bar Thunder Dome, rue Stanley, le 31 mai 1987 à 3 h. Le procès a lieu en Cour supérieure de Montréal.

Où donner son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Boisbriand : Club des Lions, école Notre-Dame-de-Fatima, 287, Grande Côte, de 15 h 15 à 20 h 30;
- à Saint-Esprit : parrainée par les Chevaliers de Colomb, sous-sol de l'église, de 15 h 30 à 20 h 30;
- à Anjou : caserne des pompiers, 7650, rue Châteaufort, de 10 h à 20 h 30;
- à Saint-Laurent : Northern Telecom, annexe de la cafétéria, 105, boulevard Laurentien, de 9 h à 11 h 30 et 13 h à 15 h 15.

La Quotidienne
Tirage d'hier

à trois chiffres 717
à quatre chiffres 3866



24-2-01

Mardi 13 juin 1989

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	2	19	Ensol., nuag.
Outaouais	4	20	Ensol., nuag.
Laurentides	4	20	Ensol., nuag.
Cantons de l'Est	6	22	Ciel variable
Mauricie	6	21	Ensol., nuag.
Québec	6	21	Ensol., nuag.
Lac-Saint-Jean	4	19	Ensol., nuag.
Rimouski	4	16	Varia., aver.
Gaspésie	4	16	Varia., aver.
Bas-Caraïbe	4	16	Varia., aver.
Sept-Îles	4	16	Varia., aver.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	9	24	
Edmonton	8	23	
Regina	10	21	
Winnipeg	14	21	
Toronto	13	25	
Fredericton	5	14	
Halifax	8	16	
Charlottetown	8	14	
Saint-Jean	7	13	

États-Unis

	Min.	Max.	N.-O.
Boston	16	24	N.-O.
Buffalo	9	22	Pittsburgh
Chicago	16	24	S. Francisco
Miami	27	32	Washington
New York	17	25	Dallas

les capitales

	Min.	Max.	
Amsterdam	14	25	Madrid
Athènes	16	30	Moscou
Acapulco	27	35	Mexico
Berlin	10	25	Oslo
Bruxelles	10	25	Paris
Buenos Aires	6	15	Rome
Copenhague	8	19	Séoul
Genève	12	23	Stockholm
Hong Kong	26	30	Tokyo
Le Caire	20	32	Trinidad
Lisbonne	16	29	Vienne
Londres	17	27	

Mardi 13 juin 1989

Suspect recherché pour le meurtre de Piedmont

■ Des témoignages recueillis auprès de personnes résidant dans le voisinage de Mme Pauline Laplante, 45 ans, retrouvée morte dimanche à son domicile de Piedmont, dans les Laurentides, a permis à la Sûreté du Québec de tracer un portrait-robot du suspect recherché relativement à ce meurtre.

Selon la description fournie aux enquêteurs de la section des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, le suspect âgé de 25 à 35 ans mesure environ cinq pieds et neuf pouces et pèse 160 livres (1,78 mètres, 72 kilos). Il a le teint clair, les cheveux noirs ondulés et il portait une boucle à l'oreille gauche.

Le coroner du district de Saint-Jérôme, le docteur Linda Talbot, n'a pas pu préciser hier les causes exactes du décès, n'ayant pas encore pris connaissance du rapport de l'autopsie effectuée hier à l'Institut médico-légal de Montréal.

Pauline Laplante, professionnelle à l'emploi d'un centre d'accueil pour jeunes filles de Laval, a été retrouvée sans vie à son domicile situé au 875, route 117, à Piedmont, près de Sainte-Adèle.

La victime a été retrouvée nue dans son lit, ligotée avec un fil de téléphone. Elle avait la gorge tranchée et avait reçu



une vingtaine de coups de couteaux au visage et au thorax. Son décès remontait à deux ou trois jours.

Même s'il est encore trop tôt pour établir des liens, les enquêteurs de la SQ ont noté de nombreuses similitudes entre ce meurtre et celui de Louise Blanc, 36 ans, retrouvée nue et ligotée dans son logement de Sainte-Adèle, le 26 septembre 1987. Elle avait été poignardée à 17 reprises. Ce meurtre n'a jamais été résolu.

Toute personne pouvant renseigner les enquêteurs sur les allées et venues du suspect recherché est priée de communiquer au (514) 598-4242. Toute information sera traitée en toute confidentialité.

On ne veut pas de sols contaminés chez nous, disent les citoyens de St-Calixte

Sans consulter la population, les dirigeants de cette municipalité ont modifié le zonage du rang 11 pour y faire enfouir les sols contaminés d'une partie du Québec

FLORIAN BERNARD

■ La petite localité de Saint-Calixte, à une cinquantaine de km au nord-est de Montréal, entre Repentigny et Rawdon, s'apprête à recevoir les sols contaminés d'une bonne partie du Québec. Ces tonnes de terre prélevées sur l'emplacement d'anciennes raffineries, d'usines de produits dangereux, de stations d'essence désaffectées, etc., seront littéralement enfouies dans les entrailles d'une colline, dans le rang 11 du village de Saint-Calixte.

Les membres du conseil municipal ont approuvé, la semaine dernière, un règlement modifiant le zonage de ces terres à vocation récréative, afin de permettre à la compagnie Cintec Inc d'aménager, à cet endroit, un lieu d'enfouissement de sols contaminés par des hydrocarbures ou autre produits analogues.

En retour de cette modification de zonage, la compagnie Cintec s'est engagée à verser à la municipalité des redevances annuelles représentant \$5 par mètre cube de terre contaminée. La compagnie prévoit, dès le début de ses opérations, enfouir annuellement environ 100 000 mètres cubes de terre contaminée, ce qui représente une redevance annuelle de \$500 000 à la municipalité. Si le volume d'enfouissement dépasse 100 000 mètres cubes par année, la compagnie versera, en plus des redevances par mètre cube, un montant additionnel de \$100 000 à la municipalité.

Déjà, depuis plusieurs jours, la compagnie

Foratex effectue des opérations de carottage et de sondage sur les lieux destinés à l'enfouissement. C'est la présence des camions de Foratex et de l'équipement mis en place qui a alerté les citoyens. Jusqu'à maintenant, la municipalité a été très avare de renseignements et n'a convoqué aucune assemblée d'information.

Hier, toutefois, au cours d'une entrevue à La Presse, le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Denis Malouin, a confirmé le projet et l'adoption du règlement. Il a expliqué que les sols contaminés qui seront enfouis à Saint-Calixte ne contiennent pas de BPC ni de produits toxiques. Il s'agit, selon lui, de terre contenant surtout des huiles, des dérivés de pétrole et divers hydrocarbures. M. Malouin a ajouté que même si le règlement de modification de zonage a été adopté par le conseil, le permis n'a pas encore été émis. Il faudra, auparavant, que le ministère de l'Environnement approuve le projet. Une étude est en cours à ce sujet.

M. Malouin a aussi expliqué que l'emplacement retenu par la compagnie Cintec Inc ne représente qu'une infime portion du territoire de Saint-Calixte, puisque la municipalité s'étend sur 155 kilomètres carrés. L'emplacement choisi est cependant au cœur d'une zone consacrée à la récréation et aux espaces verts, où l'on retrouve plusieurs chalets. M. Malouin signale qu'il n'est pas question de modifier le zonage d'autres secteurs. Seule la colline du rang 11, retenue par Cintec, sera touchée.

«Ce projet rapportera environ \$500 000 par année à la municipalité. C'est 25 p. cent de notre budget annuel. C'est un projet qui mérite qu'on s'y attarde, surtout si le ministère de l'Environnement nous assure que la terre qui sera enfouie ne contient pas de produits toxiques, comme tels» a ajouté M. Malouin.

M. Malouin a expliqué que ce dossier n'a pas encore fait l'objet d'une séance d'information parce qu'il en est encore à l'étape préliminaire et que les autorisations du ministère de l'Environnement n'ont pas encore été accordées. Cependant, le règlement de modification du zonage sera soumis à l'approbation des électeurs du secteur et ces derniers seront informés au cours d'une assemblée que convoquera la municipalité.

Quant aux citoyens, ils ne cachent pas leur inquiétude. Un porte-parole des citoyens, Mme Suzanne Berthiaume, a déclaré à La Presse qu'une requête circule, depuis quelques jours, à la grandeur de la municipalité, exigeant le retrait immédiat de ce projet. «La principale caractéristique de notre région, c'est son potentiel récréatif. Nous ne voulons absolument pas devenir le dépotier des terres contaminées du reste de la province», a-t-elle déclaré.

Les citoyens craignent également que les dirigeants municipaux soumettent le règlement à l'approbation des électeurs en pleine période des vacances estivales.

Un jeune homme poursuit un policier qui a fait feu sur lui à quatre reprises

YVES BOISVERT

■ Un jeune homme de 18 ans, Wayne Robinson, du quartier Saint-Paul, dans le sud-ouest de Montréal, a déposé hier une poursuite de \$80 000 contre la Communauté urbaine de Montréal et l'agent Vital Renouf, membre du service de police de la CUM.

Robinson prétend que le policier Renouf a fait usage d'une force disproportionnée en tirant sur lui à quatre reprises après qu'il eut renversé le confrère de Renouf avec sa voiture.

Le jeune homme a été arrêté dans la nuit du 13 au 14 juin 1988. Robinson conduisait une voiture qui appartenait à un de ses amis, qui fut arrêté en même temps, dans un autre véhicule, présumément volé celui-là.

Une fois ces deux véhicules immobilisés, l'agent Serge Laplante sortit de l'auto-patrouille et se dirigea vers eux.

«Sous l'effet de la crainte», prétend le jeune homme, Robinson «tenta de partir soudainement avec l'automobile qu'il conduisait, heurtant accidentellement l'agent Laplante», qui serait tombé sur la chaussée sans subir de blessure.

«C'est alors que le partenaire de l'agent Laplante, l'agent Vital Renouf, intervint immédiatement (...), dégaina spontanément son arme et fit feu à quatre reprises» sur le jeune homme.

Une des balles aurait perforé l'abdomen de Robinson, qui immobilisa son véhicule, puis «en sortit, en tombant par terre.»

«Croyant mourir», poursuit la requête, Robinson «demanda au policier Renouf, qui s'approchait, de faire venir une ambulance.» Plutôt que de ce faire, assure le jeune homme, Renouf le «frappa à l'estomac et lui braqua son arme sur la gorge en lui disant 'tu vas mourir'».

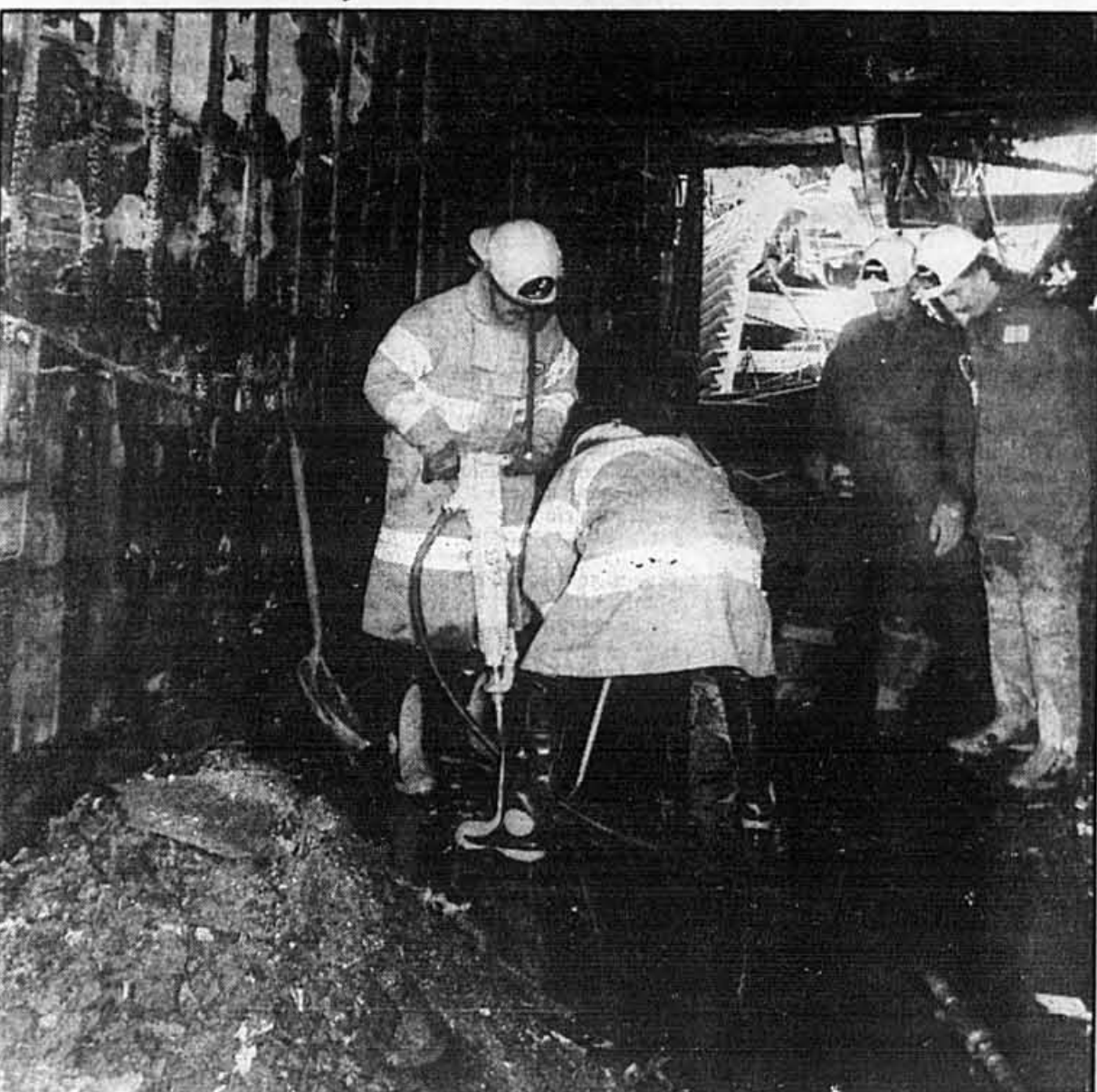
Par la suite, d'autres policiers arrivant sur les lieux, une ambulance fut dépêchée. Le plaignant demeura à l'hôpital plus d'un mois.

Une plainte fut déposée contre Robinson par les policiers, pour tentative de meurtre. Il en fut acquitté, de même que de l'accusation de négligence criminelle ayant causé des lésions.

Robinson prétend avoir subi de graves séquelles physiques et psychologiques, et que le policier Renouf n'était pas justifié, dans les circonstances, de tirer sur lui. Il réclame donc \$80 000.

L'incendie du Midway a fait quatre morts

GILLES ST-JEAN



Les pompiers et les enquêteurs de la police de la CUM ont commencé les fouilles hier matin dans les débris du bar-salon Midway.

■ Un autre nom s'est ajouté hier à la liste des victimes de l'incendie criminel du bar-salon Midway, survenu dans la nuit de samedi dernier boulevard Saint-Laurent à Montréal.

Un homme transporté à l'hôpital Saint-Luc et souffrant de brûlures au deuxième degré aux deux mains, avait rendu l'âme samedi après-midi sans jamais avoir repris conscience.

Il s'agit de Marcel Larose, âgé de 47 ans et domicilié rue Amherst à Montréal.

Selon un de ses amis rencontré hier près de l'édifice dévasté où des pompiers et des enquêteurs de la police poursuivaient les fouilles, la victime ne fréquentait pas le Midway assidûment.

«Marcel y était peut-être allé deux fois depuis trois ans que je le connaissais», a noté M. Armand Charette. Ce dernier avait été prévenu samedi par une amie commune de l'hospitalisation de Marcel Larose. Il dit qu'il ne l'a pas reconnu quand il l'a vu à l'hôpital. «Il semblait enflé de partout», a assuré M. Charette.

Le corps de Marcel Larose a été identifié par un de ses frères.

La police a par ailleurs identifié les trois autres victimes. Il s'agit de Richard Morissette, qui avait eu 31 ans vendredi dernier; Paul Fontaine, âgé de 69 ans, et Jean Soucy, âgé de 34 ans; les parents de ce dernier n'avaient pas été avisés de la mort hier après-midi.

La fouille approfondie des débris, qui doit commencer ce matin, pourrait permettre la découverte d'autres cadavres.

Au chômage

D'autre part, M. Réal Lapalme, serveur depuis deux ans et demi au bar-salon de «la Main», rencontré hier près des ruines du Midway, a indiqué qu'une douzaine de personnes se retrouvaient au chômage à la suite de l'incendie.

Le mobile de l'incendie criminel est que l'homme n'a pas accepté le vol de sa bicyclette, qu'on l'avait obligé à laisser à la porte.

La police recherche la bicyclette et l'homme.

En relevant le numéro de série, les policiers pourraient trouver qui a acheté la bicyclette, en tant bien sûr qu'elle ait été acquise d'un marchand.

C'est une bicyclette de femme, du type «de montagne» et de couleur rouge; le guidon est droit.

La police pourrait oublier qu'elle a été volée si la personne qui l'a prise la rapportait.

Quant au suspect, un Blanc de 25 à 30 ans mesurant environ 1,65 mètre et pesant de 65 à 70 kg, il aurait des cheveux châtains foncés aux épaules et beaucoup de tatouages sur les deux bras. Il boitait.

L'enquête a été confiée aux sergents-détectives Jean-Pierre Beaudin et Martin Naud, de la section des incendies criminels. Tout renseignement peut leur être communiqué au 280-3090. Discretion assurée.

84% des femmes chauffeurs de la STCUM travaillent la nuit

Aucune d'elles n'a cependant demandé à changer d'horaire à la suite du viol survenu dans la nuit de dimanche

GILLES ST-JEAN

■ L'agression sexuelle commise au cours de la nuit de dimanche contre une femme chauffeur d'autobus de la STCUM a amené la direction de la société de transport à révéler hier, que 83,96 p. cent de ses 213 femmes chauffeurs, soit 178 d'entre elles, étaient appelées à travailler la nuit.

Au cours d'un entretien téléphonique, Mme Monique Mathieu, du service des affaires publiques de la STCUM, a indiqué que les autres en étaient dispensées à cause de leur ancienneté. C'est l'ancienneté qui détermine le choix des horaires des chauffeurs.

La moyenne d'ancienneté des femmes chauffeurs est de deux ans et quatre mois, contre 14 ans et trois mois chez leurs confrères. Mais aucune, hier après-midi, n'avait demandé à changer d'horaire à la suite des événements de la nuit de dimanche, a noté Mme Mathieu.

Quant aux moyens envisagés pour éviter qu'une semblable tragédie ne se reproduise, Mme Ma-



Le suspect aurait forcé l'employée de la STCUM à conduire son autobus à cet endroit, derrière le Centre de soins prolongés, à l'extrémité est de la rue Sainte-Catherine.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

thieu souligne que leur mise en vigueur prendra un certain temps mais qu'on a déjà décidé depuis le mois de mai de renforcer la présence de la police de la CUM et des agents de la STCUM.

La STCUM doit soumettre au comité exécutif de la CUM, cet

été, un projet d'installation de radios-téléphones dans les autobus.

«Nous avons 1 769 autobus. L'entrée en service de ce dispositif, évalué à \$5,5 millions, pourrait prendre une couple d'années», a dit Mme Mathieu.

Rappelons que l'agression est

survenue derrière le Centre de soins prolongés de Montréal, situé au 5155 est, rue Sainte-Catherine.

L'agresseur, un Blanc mesurant environ 1,67 mètre et pesant environ 68 kg, serait monté à bord de l'autobus de la ligne 125 (rue

Ontario) sur la rue Viau, près de la rue Notre-Dame. Étant seul avec la femme chauffeur, âgée de 32 ans, il l'aurait forcée à tourner à droite sur la rue Sainte-Catherine, et à s'engager sur le terrain de l'hôtel.

C'est pourquoi personne n'aurait vu le signal d'alarme du véhicule.

Un policier a noté hier que l'agresseur pourrait avoir prémédité son coup; en tout cas, le fait qu'il ait forcé la femme chauffeur à stationner son véhicule à cet endroit, très tranquille la nuit, incite les enquêteurs à le penser.

L'homme aurait de plus porté son chandail bleu à l'envers et se serait mis un diachylon sur la joue gauche pour ne pas être identifié. Il avait les cheveux châtains mi-longs et une moustache; il a les yeux bleus.

La police doit diffuser un portrait-robot du suspect aujourd'hui.

Tout renseignement à son sujet peut être communiqué aux sergents-détectives André Champoux ou Michel Vigeant, du district 52, au 280-2552. Discretion assurée.

VENEZ FAIRE UN SAUT!

POUR RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES, APPELER 1-800-268-3736

ONTARIO
Irresistible!

Yvon Tremblay à la STL; Pierrette Patenaude au comité exécutif

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Quelques jours après avoir été élu maire par le Conseil municipal de Laval, M. Gilles Vaillancourt a annoncé le nom du futur président de la Société de transport de Laval (STL) et dit qu'il procède à un remaniement au comité exécutif de la ville.

Le poste de président de la STL est confié à M. Yvon Tremblay qui représente le district Auteuil

à l'hôtel de ville. M. Tremblay, gestionnaire, succède à M. Marcel Lemay qui a récemment remis sa démission comme président de la STL et membre du comité exécutif de Laval. M. Tremblay ne siège pas au comité exécutif. Avant sa nomination, il était membre du conseil d'administration de la STL.

Par ailleurs, *La Presse* a appris que M. Vaillancourt nommera une deuxième femme au comité exécutif, soit Mme Pierrette Patenaude qui occupe actuellement le poste de président du conseil municipal. La représentante du district de Labelle rejoindra ainsi Mme Monique Gauthier. Cette dernière accède au poste de président intérimaire du comité exécutif, fonction que détenait M. Vaillancourt avant qu'il ne succède à M. Claude Lefebvre.

Un autre conseiller sera promu au comité exécutif: M. André Gervais, conseiller du quartier Saint-Vincent-de-Paul.

Dorénavant chaque membre du comité exécutif sera responsable d'un module. Pour Mme Patenaude ce sera les Services offerts à la population, pour M. Gervais les Services administratifs, et pour M. André Boileau les Services de la qualité du milieu. Mme Patenaude serait aidée par M. Denis Goulet (Auteuil) qui deviendrait le premier titulaire d'un poste de conseiller-associé.

Selon les informations obtenues, M. Yves Gratton (Renaud) succèdera à Mme Patenaude à la présidence du conseil municipal.

Il n'est pas assuré que tous les membres du comité exécutif demeurent en poste après le 5 novembre, si bien entendu le Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO) est reporté au pouvoir.



Claire Courtois, à droite, et Mary Bourdon, de dos, deux employées du ministère fédéral de la Consommation, y sont allées chacune d'un hot dog «all dress» avec frites bien grasses.

Le Temple du hot dog rouvre ses portes

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ À peine trois semaines après sa fermeture pour cause d'incendie, le Montréal Pool Room, le Temple du hot dog «all dress» à 85 cents — le super vaut \$1 — et de la frite bien grasse, le tout arrosé d'une petite bouteille de liquide pharmaceutique brun sucré, a enfin rouvert ses portes.

Après le feu qui l'avait obligé à se barricader aussi hermétiquement que le patron du *Salut Galarneau* de Jacques Godbout, le vendeur de hot dogs littéraire, le Montréal Pool Room a fait peau neuve: même mobilier, mais frai-

che odeur de peinture, très loin de la friture relish-moutarde.

La ruée du bon peuple affamé était attendue anxieusement par les médias — tous les journalistes, radio, télé et écrit confondus, étaient là. Pas de chance. Pas de longue queue de clients frustrés par trois semaines de privation, pas de bagarre.

«Business as usual», dira le gérant, propriétaire-résident d'origine bulgare, Peter Stefanov, qui a repris le commerce fondé en 1912 par les anciens patrons eux aussi bulgares.

La Bulgarie serait-elle en partie financée par la Main? Un beau sujet pour journaliste d'enquête, avec voyage en Bulgarie à la clef.

Grand reportage ou pas, le hot dog «all dress» attire toujours son monde. Deux des premières clientes étaient des fonctionnaires du ministère fédéral de la Consommation, en route pour leur base de la Place Guy Fvreau. Claire Courtois, en teeshirt de Batman et sa collègue Mary Bourdon ont mangé pour \$3,25 chacune, mais n'ont pas fait d'évaluation scientifique du produit.

Plusieurs clients sortaient avec leurs frites à la main, surveillés du haut des airs par les goélands charognards, prêts à fondre sur les stationnements pour finir les nombreux restes.

Enquête policière à la Commission scolaire Davignon

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Une enquête policière est présentement en cours sur les agissements de certains dirigeants de la Commission scolaire Davignon, à Cowansville, a indiqué hier le ministre de la Sécurité publique Gil Remillard.

L'enquête fait suite à la publication d'un rapport de vérification effectué par le ministère de l'Éducation, et dans lequel on signale plusieurs irrégularités, notamment la possibilité de conflits d'intérêts.

Le rapport indique que le laxisme le plus total régnait dans la gestion des comptes de dépenses des dirigeants.

Les comptes de la commission comprennent des dépenses pour l'entretien et la réparation de voitures (alors que la commission n'est propriétaire d'aucun véhicule); des achats d'équipements sportifs entreposés dans une base de plein air privée appartenant à des commissaires; des frais à des clubs de golf; des frais de téléphone en Floride, au Mexique, en République dominicaine et en Europe, sans compter les dépenses personnelles du directeur général, M. Fernand Barsalou, soit \$11 700 uniquement en 1987.

Hier, en Chambre, l'Opposition péquiste a réclamé la mise en tutelle de cette commission scolaire, en plus de la tenue d'une enquête policière. C'est alors que le ministre Remillard a confirmé l'existence de cette enquête.

De son côté, le ministre Ryan a fait savoir que plusieurs irrégularités signalées dans le rapport de vérifications ont été corrigées. M. Ryan attend par ailleurs les indications que la commission scolaire lui donnera aujourd'hui.

ZÉRO

DOLLAR

EN 1989!

LUNDI

12 JUIN

AUCUN COMPTANT
AUCUN INTÉRÊT

MARDI

13 JUIN

MERCREDI

14 JUIN

OUVERT JUSQU'À MINUIT



PEA

Surprises Festivales

TOYOTA

TOYOTA

PIE IX inc.

323-9780

3955 EST,
RUE FLEURY
(PRÈS DE PIE-IX)

AVIS

LIQUIDATION DE LUMINAIRES

150,000\$ de luminaire à liquider avant notre fermeture le 24 juin '89

JUSQU'À 70% DE RABAIS

TOUT DOIT ÊTRE VENDU



\$79⁹⁵

- Premiers arrivés - Premiers servis

- Toutes ventes finales

- Toute offre raisonnable acceptée

2405 boul. Le Corbusier

Angle boul. Le Carrefour
(Face M.D. Vaillancourt)

Laval **682-1232**

VISA

Jusqu'à 70%

Faut-il dire:

“Prendre Rapidair en classe Affaires”

ou

“Prendre la classe Affaires sur Rapidair”?

Quel que soit votre point de vue là-dessus, une chose demeure:

avec ses comptoirs d'enregistrement et portes d'embarquement distincts, et son salon réservé où vous sont offerts chaque matin brioches, café et journaux, notre service Rapidair pour Toronto a été conçu pour simplifier vos déplacements. Et pour les rendre plus confortables, puisque la classe Affaires est maintenant disponible sur la plupart des vols Rapidair.

Et avec Aéroplan, chacun de vos voyages compte davantage.



Air Canada

Une Fête nationale à la mémoire de Félix

LUCIE CÔTÉ

Félix est revenu. Félix est toujours là. C'est en sa compagnie que les Québécois vont célébrer leur Fête nationale cette année. Une grande fête pour lui rendre hommage et afficher leur fierté d'être Québécois. Le temps de quatre événements, le Mouvement national des Québécois (MNQ) ramène Félix, ses chansons, ses poèmes, ses écrits.

Roland Chaussé, président du MNQ, présentait hier, au théâtre Félix-Leclerc, le programme de la Fête nationale. «Je me souviens», le thème adopté pour les trois prochaines années, veut, cette fois-ci, souligner l'importance de l'héritage laissé par Félix, son amour de la langue française et son acharnement à la défendre.

La cour du «roi heureux», le Complexe Desjardins, sera envahie par les amateurs publics, jongleurs, «échassiers» et artistes

maquilleurs. Dimanche matin, le 18 juin, aura lieu le premier spectacle, «Le Sage et le cerf-volant». Pour les enfants, petits et grands. Pour célébrer la liberté et l'enfance. En souvenir du patriarcat. Pour s'émerveiller comme lui, avec ses mots et sa musique. Mélissa Dauphin, Québécoise d'origine haïtienne, chantera alors Félix en créole.

Le lendemain soir, quarante ans de théâtre québécois défileront dans un spectacle qu'on promet dynamique et mouvementé. Dans «101 visages, une parole», un jeune écrivain, Michel Duchesne, a voulu évoquer depuis Duplessis et sa grande noirceur, la montée du Québécois «gagnant».

Les finissants des quatre écoles d'art dramatique du Québec joueront ce collage au rythme fou, fait de répliques tirées de 80 pièces québécoises. Volubile, enthousiaste, Michel Duchesne souhaite que «les Québécois commencent enfin à parler d'eux-mêmes, à être fiers de ce qu'ils sont».

Le dernier jour, le 22 juin, une sculpture de Roger Langevin à l'effigie de Félix, sera dévoilée à midi. Amoureux de son œuvre, Roger Langevin avait depuis longtemps le projet de réaliser une sculpture de Félix. Proche, fidèle. Mais Félix nous a quittés. Alors lentement, sans les chansons de Félix pour l'accompagner, parce que «sculpter exige une précision impossible à atteindre les larmes aux yeux», Roger Langevin s'est mis au travail.

C'est par hasard que Serge Turgeon, le président de l'Union des Artistes, de passage à Mont-Laurier, a vu cette sculpture qu'il a fait venir à Montréal. À l'occasion de son dévoilement, jeudi, on annoncera le futur emplacement de l'œuvre.

Le soir, lors du spectacle «Un visage, une parole» retransmis à la télévision, on s'adressera à Félix, retraçant pour lui le fil des nombreux événements survenus depuis son départ. Plusieurs artistes, dont ce n'est pas le répertoire habituel, feront revivre ses chansons.

Quatre comédiens, dont Michel Poirier, liront ses poèmes. Touché d'avoir été choisi, Michel est heureux «que l'on reconnaisse la qualité et l'importance des textes québécois, trop longtemps négligés». À quelques jours du spectacle, il ignore toujours quels textes il lira. Mais, ajoute-t-il, «c'est sans importance; Félix, c'est Félix», le poète, le visionnaire, toujours d'actualité, toujours vivant.



Heure de pointe pénible

PHOTO JEAN GUILPIL La Presse

Comme tous les lundis matin, l'heure de pointe a été plutôt pénible sur toutes les voies de circulation menant à Montréal, hier, même aux intersections où les problèmes de circulation sont relativement rares. Ainsi, un camion est tombé en panne sur le chemin Côte-de-Liesse, à proximité de l'intersection de l'autoroute Trans-Canadienne, hier matin, provoquant un bouchon de circulation s'étendant sur près d'un kilomètre. Les automobilistes circulant en direction est en ont été quitte pour plusieurs minutes de retard avant que le véhicule ne soit remorqué.

Les syndicats des policiers rejettent le code de déontologie proposé par Québec

RICHARD FORTIN

Les représentants syndicaux des 13 000 policiers du Québec s'opposent au code de déontologie proposé par le ministère de la Sécurité publique dans le cadre de la Loi 86 sur l'organisation policière adoptée en décembre 1988.

«Quinze articles du code relèvent de la discipline plutôt que de nos obligations envers les citoyens, et le code du travail ne nous protège pas dans les causes déontologiques», a déclaré M. Guy Marcil, directeur exécutif de la Fédération des policiers du Québec, et porte-parole de tous

les syndicats policiers au Symposium sur la déontologie policière qui s'est ouvert hier à Montréal.

Il a indiqué que la question sera abordée au congrès de la FPQ qui aura lieu la semaine prochaine à Laval. «Nous allons mobiliser nos troupes contre le code. Mais il n'est pas question de moyens de pression pour le moment parce que le règlement ne sera pas adopté avant octobre.»

La loi 86 confie au ministre de la Sécurité publique des fonctions de réglementation, d'inspection, de conseil et d'enquête ancienne dévolues à la Commission de police. Elle propose également une réforme de la déontologie policière sur laquelle s'appuieront les trois instances créées pour traiter les plaintes du public.

Le commissaire à la déontologie policière jugera du bien-fondé des plaintes avant de les soumettre, le cas échéant, aux comités qui rendront une décision. En cas de contestation de l'une ou l'autre des parties, le dossier sera traité par le tribunal de la déon-

tologie policière dont les jugements seront finaux et sans appel. Le tribunal constituera l'instance unique en matière policière.

Même si la troisième version du code de déontologie n'est qu'un document de travail, le sous-ministre adjoint, M. Serge Roberge, a reconnu hier qu'il ne sera pas modifié en profondeur. «Le ministre est prêt à recevoir des commentaires, mais il faudra procéder rapidement.»

Le document sera distribué aujourd'hui aux 400 participants au symposium et soumis à la discussion. Selon M. Roberge, le ministre Gil Rémillard proposera un règlement qui sera ratifié par le conseil des ministres en août ou septembre.

L'unanimité s'est faite hier sur la nécessité de soumettre tous les policiers à des règles de conduites uniformes en ce qui concerne leurs relations avec le public.

«Un code de déontologie est la pierre angulaire d'une relation harmonieuse entre les citoyens et la police», a déclaré M. Alain

Jean-Bart, président de SOS-Racisme. M. Jean-Bart a plaidé en faveur de l'inclusion d'une clause prévoyant des sanctions dans les cas de discrimination raciale. Cette clause, qui faisait implicitement partie de la deuxième version du code, a été rayée dans la nouvelle version.

«Comme le pouvoir des policiers est grand, il est normal que l'État prévoie des règles pour contrôler les abus et pour établir des normes d'éthique applicables à tous», a affirmé de son côté M. Claude Masson, vice-président et éditeur adjoint de La Presse. M. Masson a invité les forces policières à aller sur la place publique pour prendre part, en tant que professionnels, aux débats sociaux qui les touchent.

Les représentants des élus municipaux et des cadres policiers ont toutefois mis en garde le ministre contre une éventuelle érosion du droit de gérance qui «doit appartenir à la direction des services de police».



Félix Leclerc

1082 nouveaux logements

1082 nouveaux logements seront mis à la disposition des ménages québécois à faible revenu d'ici la fin de 1989.

C'est Alan Redway, ministre d'état à l'Habitation, et Pierre Paradis, ministre québécois des affaires municipales, qui ont fait cette annonce hier après-midi.

VANCOUVER À PARTIR DE

Vols directs sans escale

VANCOUVER

Tous les jeudis, du 29 juin au 7 septembre

Nous acceptons également les réservations d'origine de Los Angeles et Vancouver.

359\$

LOS ANGELES

Le seul vol direct sans escale

LOS ANGELES

Tous les mercredis, du 28 juin au 6 septembre

Nombre de places limité

Consultez votre agent de voyages.

les Riles de l'Ouest

DALE CARNEGIE
Fondateur

DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS-MÊME

GRÂCE AU COURS DALE CARNEGIE®

- Sachez tirer parti des objections
- Devenez plus enthousiaste
- Provoquez le désir d'achat
- Sachez parler en public
- Communiquez efficacement
- Améliorez vos relations humaines

Cours Dale Carnegie® débutant le mercredi 21 juin à 18 h 30

Pour informations appeler maintenant le 285-1287

Présenté par: E.J. Glowka, 300, Léo-Pariseau, suite #714, Montréal, Québec

OFFRE SPÉCIALE

Ahhh!

THERMOPOMPE

Carrier

- Financement disponible 100%
- Tarif économie d'Hydro-Québec
- Service 24 heures

Réduisez vos coûts de chauffage jusqu'à **50%**

SPÉCIAL DE LA SEMAINE

AIR CLIMATISÉ CENTRAL

2 895\$

INSTALLATION COMPLÈTE

Chez **ECONO-TECH** seulement jusqu'au 17-06-89

ECONO-TECH 733-1414

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ CARRIER

L'OCCASION DE RAJEUNIR LA GARDE-ROBE DE PAPA (celle de Grand-papa aussi)

QU'IL AIT 30, 40 OU 50 ANS, PAPA (GRAND-PAPA AUSSI) AIMERAIT SÛREMENT QUE SON CADEAU VIENNE DE CHEZ BOVET. ALORS VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX PARMI TOUTE UNE COLLECTION PRESTIGIEUSE DE VÊTEMENTS ET D'ACCESSOIRES POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES.

VOICI QUELQUES EXEMPLES:

Chemises sport d'été	32\$ et plus
Pulls de coton léger	de 50\$ à 150\$
Pantalons sport	de 55\$ à 125\$
Peignoirs modèle judo 100% coton	55\$ et plus
Chemises habillées	33\$ et plus

CERTIFICATS-CADEAUX BOVET DISPONIBLES EN COUPURES DE 10\$, 25\$, 50\$ OU 100\$.

Bovet



4475, boul. Métropolitain • Galeries d'Anjou • Fairview Pointe-Claire • Carrefour Angrignon • Les Terrasses • Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno

Une bombe explose à New Dehli: sept morts et plus de 50 blessés

d'après AFP, Reuter et UPI
NEW DELHI

Sept personnes ont été tuées et une cinquantaine d'autres blessées dans l'explosion hier d'une bombe artisanale placée dans le hall d'entrée de la grande gare de New Dehli, l'un des lieux les plus peuplés de la capitale.

Beaucoup de blessés, amenés à l'hôpital par triporteur et pousse-pousse, ont été gravement atteints par les boulets et les éclats dont l'engin à retardement était bourré. Le bilan pourrait donc s'accroître, a expliqué un porte-parole de l'hôpital.

L'attentat n'a pas été revendiqué mais il est généralement attribué aux groupes extrémistes sikhs qui réclament l'indépendance de l'État du Punjab. Il y a quatre jours, la police avait lancé une alerte après avoir reçu des informations selon lesquelles un commando séparatiste sikh préparait des attentats dans la capitale. Après l'attentat d'hier, des mesures de sécurité ont été décrétées à l'échelle de tout le pays, particulièrement au Punjab.

L'explosion s'est produite à 10 h 25 locales (04h55 GMT), près des guichets de vente des billets. Un train venait d'arriver et des centaines de voyageurs sortaient de la gare. Chargé de grenaille et de boulets, l'engin



TELEPHOTO AP

Le corps d'une des victimes d'un attentat à la bombe, survenu à l'heure de pointe dans le hall d'entrée de la grande gare de New Dehli, git sur le sol jonché d'objets pulvérisés.

a atteint plus de 50 personnes, tuant six d'entre elles sur le coup, dont une fillette de 12 ans. Une septième devait décéder à l'hôpital. 26 victimes, dont une petite fille pakistanaise de 18 mois, sont dans un état grave.

La déflagration a été telle

qu'un des corps a été projeté au plafond de la gare, à 20 m de hauteur, a précisé un enquêteur. « Tout le hall était rempli de fumée, et j'ai cru que le bâtiment allait s'effondrer. Des gens couraient dans tous les sens et criaient à l'aide sans aucun résultat », a relaté un des blessés hospitalisés.

Londres refuse d'approuver une charte sociale européenne

Un affrontement lors du sommet européen paraît inévitable

Reuter
LUXEMBOURG

La Grande-Bretagne s'est retrouvée hier pratiquement isolée dans son refus d'approuver une charte sociale commune garantissant aux travailleurs de la CEE une série de droits fondamentaux dans l'Europe sans frontières de 1993.

Un affrontement entre Londres et ses partenaires lors du prochain sommet européen, dont les perspectives de succès sont déjà limitées par la polémique entre la Grande-Bretagne et les autres pays sur le dossier de l'union monétaire, paraît désormais inévitable, a-t-on estimé de source diplomatique.

Norman Fowler, ministre britannique de l'Emploi, a rejeté hier un texte demandant aux chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE, qui se réunissent à Madrid les 26 et 27 juin, d'adopter une « déclaration solennelle » des droits des travailleurs de la Communauté.

Le Danemark, qui doit encore consulter son Parlement, ne s'est pas non plus formellement prononcé en faveur du texte, mais en accueille favorablement l'idée.

Les autres pays veulent adopter une telle charte pour éviter que l'abolition totale des frontières dans la CEE, prévue à la fin de 1992, ne se traduise par un nivel-

lement vers le bas de la législation sociale.

Londres a pris la tête d'une croisade sur le thème, cher au premier ministre Margaret Thatcher, de la résistance à une Communauté qui réintroduirait au niveau européen le « dirigisme » dont le Royaume-Uni s'est débarrassé en dix années de thatcherisme.

« La Communauté doit prendre en compte les différences de tradition entre les pays », a dit Fowler à ses partenaires. « Je ne vois pas la nécessité d'une charte sociale... cela ne crée pas de nouveaux emplois », a-t-il ajouté selon son porte-parole.

La Commission européenne a

proposé l'élaboration d'une législation sociale européenne en deux étapes. La première serait marquée par l'adoption de la déclaration solennelle par le Conseil européen. Des propositions concrètes de législation devraient alors être déposées sur la table avant juillet 1990.

Un porte-parole de la Commission a cité les domaines qui seraient régis par la CEE. Les licenciements collectifs ou la durée du travail, qui va de 39 heures par semaine en France à 48 heures au Portugal, seraient ainsi harmonisés, tandis que le nombre minimum de jours de vacances ou les jours d'ouverture des grands magasins seraient laissés au soin des États membres.

L'Ovamboland en liesse salue ses premiers réfugiés rentrés d'exil

d'après AFP
ONDANGWA, Namibie

Poings levés en signe de ralliement au mouvement indépendantiste SWAPO, coups d'avertisseurs des voitures particulières, drapeaux aux couleurs bleu, rou-

ge et verte brandis, l'Ovamboland, frappé depuis plus de 23 ans par la guerre, a salué dans la liesse ses premiers réfugiés rentrés d'exil.

Ils étaient 95, hommes, femmes, enfants à arriver en avion hier après-midi de Lubango en Angola, un deuxième vol en provenance de Luanda devant en amener une centaine d'autres.

Tout le monde les attendait: le GANUPT, le groupe d'assistance des Nations unies pour la période de transition, le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) qui a organisé leur rapatriement, la police, les représentants de l'administration sud-africaine du territoire et des églises, les journalistes mais aussi les militaires sud-africains en instance de départ.

Dès l'atterrissage de l'avion blanc affrété par le HCR, un grand silence qui devait durer plusieurs minutes s'est installé à l'aéroport qui était auparavant une des plus grandes bases militaires sud-africaines dans le nord du pays.

Un drapeau de la SWAPO est apparu le premier, puis en file, sans dire un mot, chacun portant son petit drapeau individuel, l'un d'eux brandissant même un portrait du président du mouvement de libération namibien Sam Nujoma, les réfugiés sont descendus, accueillis par des rires, des applaudissements discrets de certains membres noirs du personnel de l'aéroport et le silence glacial de blancs namibiens ou sud-africains.

Les réfugiés ont vécu de nombreuses années en Angola dans des camps contrôlés par l'organisation du peuple du sud-ouest africain (SWAPO).

Le bridge

Poser des questions

ANDRÉ TRUELLE

■ Posez des questions au déclarant, dit-on souvent, et il se trompera plus souvent qu'à son tour. C'est ce qu'a fait Est dans le problème qui suit.

Donneur: Nord			
Vulnérabilité: Est-Ouest			
Nord			
♦ 75			
♥ A V 8 7 5			
♦ 5			
♦ A D V 9 8			
Ouest			
♦ 10 4 3		Est	
♥ R D 10 2		♦ A V 6	
♦ 10 8 7 6 3		♥ 9 3	
♦ 4		♦ A D 4 2	
		♦ 7 5 3 2	
Sud			
♦ R D 9 8 2			
♥ 6 4			
♦ R V 9			
♦ R 10 6			

Les enchères:			
Nord	Est	Sud	Ouest
1 Co	1 Pi	1 Pi	1 Pi
2 Tr	2 Sa	2 Sa	2 Sa
3 Tr	3 Sa	3 Sa	3 Sa
4	4	4	4

Entame: 6 de K

Est gagne l'entame de l'As et revient K. Sud joue le Valet qui tient passe à la table par le Tr et attaque les Pi, assurant la réalisation de son contrat et davantage.

Mais si Est joue la Dame de K, Sud va gagner du Roi. Il va retourner au mort par le Tr et attaquer les Pi. Est gagne de l'As et rejoue un petit K. Que fait Sud? Jouera-t-il le Valet ou le 9. S'il opte pour le 9, Ouest gagne du 10, revient d'un petit K. Est encaisse l'As et le retour de la couleur vers Ouest fait chuter le contrat.



MAZDA 323

CLIMATISATION SANS SUPPLÉMENT
VALEUR AU DETAIL 1 500\$** OU CREDIT DE VALEUR EQUIVALENTE



MAZDA 626

CLIMATISATION SANS SUPPLÉMENT
VALEUR AU DETAIL 1 500\$** OU CREDIT DE VALEUR EQUIVALENTE



MAZDA MX-6

CLIMATISATION SANS SUPPLÉMENT
VALEUR AU DETAIL 1 500\$** OU CREDIT DE VALEUR EQUIVALENTE



MAZDA B2200

MINIMUM DE 1 500\$ DE RABAIS SUR TOUTES LES CAMIONNETTES MAZDA!*

PLUS ENCORE... LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE!

HÂTEZ-VOUS! OFFRE DE DURÉE LIMITÉE. PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MAZDA DÈS AUJOURD'HUI!

mazda

*1 500\$ de rabais sur le prix de détail suggéré du fabricant. **Basé sur le prix de vente approximatif. Cette offre ne s'applique pas aux modèles 323 et B2200 de base. Pour plus de détails, passez voir votre concessionnaire Mazda. Certains concessionnaires peuvent vendre moins cher. Durée de l'offre: du 3 mai au 6 juillet 1989.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2
Lachline Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachline
637-1153
Jacauto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
588-4141
Mazda Valleyfield
3333 Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8000
Charles Gareau Inc.
10175, rue Papineau
381-3987
Avo Auto Inc.
4815 Buchan
737-7373
Les Automobiles
Daniel Blanchette Inc.
2305 Rte. Marie-Victoria
Tracy
743-1211

Blondin Automobiles Ltée
P.A.T. Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa est
324-9100
Delisle Auto (1970) Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122
Quintin Automobile Inc.
490, rue Jacques-Cartier Sud
St. Jean
346-9445 658-9042
Mazda 2-20
1 boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Le Domaine de L'Auto
P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
645-1694
Fort Chambly
Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Périgny, Chambly
658-6623
Garage Blanchette Inc.
401, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Armand Quérin
Automobiles Ltée
1330 Chomedy Blvd.
Laval
688-4787
Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120
St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
226, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600
Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566
Automor Inc.
2344 Labelle
Lafontaine
436-8211

Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345
Fabreville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
622-3434
Lacroix Automobile Ltée
990 Route #117
Val-David
322-3937

Gorbatchev réagit favorablement au plan de désarmement de Bush

La RFA accueille chaleureusement le numéro un soviétique

d'après AFP et Reuter
BONN

■ Le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev a qualifié hier soir à Bonn de «sérieux et concret» le plan de désarmement conventionnel en Europe proposé fin mai par le président américain George Bush, mais a critiqué le refus de l'OTAN d'une élimination d'Europe des armes nucléaires à courte portée (SNF).

M. Gorbatchev, qui s'exprimait à la fin de la première journée, chaleureuse et détendue, d'une visite officielle de quatre jours en RFA, a souligné que la proposition de M. Bush, qui prévoit notamment de ramener à des plafonds égaux de 275 000 hommes de chaque côté les troupes américaines et soviétiques qui se font face en Europe, reflétait «des signes des temps nouveaux».

Commentant pour la première fois cette initiative adoptée par le sommet de l'OTAN à Bruxelles, le leader soviétique a souligné qu'un accord sur une diminution des forces conventionnelles en Europe «pouvait maintenant être atteint sensiblement plus vite que cela ne semblait» avant cette déclaration.

Le président soviétique, qui donnait un toast lors d'un dîner offert par le chancelier Helmut Kohl, a néanmoins estimé que la déclaration de l'OTAN avait gardé des «approches héritées de la période de confrontation», des approches qui ont pourtant disparu selon lui lors «des contacts directs entre représentants des gouvernements capitalistes et socialistes».

M. Gorbatchev a souligné que la déclaration de Bruxelles «vise à perpétuer la politique de dissuasion nucléaire et donc la menace nucléaire». Or, un nouvel «ordre de paix en Europe» exige «non pas la dissuasion nucléaire mais la dissuasion de l'arme nucléaire elle-même, ou mieux sa liquida-



Mikhaïl Gorbatchev a été accueilli hier dans les jardins de la Villa Hammerschmidt, à Bonn, par Annette Lang, une lycéenne de Blaufeld.

PHOTO AP

tion», a-t-il affirmé. «La liquidation des SNF ne peut pas être omise de l'ordre du jour» des relations Est-Ouest, a souligné le chef du Kremlin.

Il a proposé à nouveau l'élimination d'Europe des armes nucléaires à courte portée (troisième option zéro, refusée par

l'OTAN), qui devrait être atteinte selon lui par des négociations parallèles à celles en cours à Vienne sur les forces conventionnelles de l'Atlantique à l'Oural.

Il a rendu hommage au gouvernement ouest-allemand qui a joué de toute son influence pour amener l'OTAN à accepter le princi-

pe, même conditionnel, de pourparlers sur les SNF.

Avant le banquet, MM. Kohl et Gorbatchev avaient, lors d'un entretien d'une heure et demie, discuté de l'équilibre des forces nucléaires entre l'Est et l'Ouest et des relations germano-soviétiques, selon un porte-parole ouest-allemand, Hans Klein.

Les entretiens ont été «constructifs» et se sont déroulés dans un climat «aussi radieux que le temps» qui ensoleillait la capitale fédérale allemande, a estimé le porte-parole soviétique Guennadi Guerassimov.

Le numéro un soviétique voulait connaître le point de vue du président Bush sur l'évolution en cours en Europe de l'Est, et plus particulièrement en URSS, a indiqué M. Klein. M. Kohl a aussi soulevé la question de la division de l'Allemagne.

Avant leur entretien, les deux dirigeants avaient souligné que cette visite suscitait de grands espoirs dans les deux pays. «Nous essaierons de bien travailler pour justifier les espoirs et les attentes de nos deux peuples», a déclaré le chef du Kremlin.

M. Gorbatchev, qui jouit d'une popularité sans précédent en RFA, a également eu un entretien avec le président Richard von Weizsäcker. Ce dernier a souligné que l'attachement de la RFA à la détente Est-Ouest n'entamait pas sa loyauté envers l'Alliance atlantique. «Nous aspirons à une relation constructive entre l'Est et l'Ouest au sein de nos alliances respectives», a-t-il déclaré.

Fang Lizhi: une opération de sauvetage digne d'un roman d'espionnage

Agence France-Presse
PÉKIN

■ Le scénario de l'opération qui a permis au plus célèbre des dissidents chinois, l'astrophysicien Fang Lizhi, de se réfugier à l'ambassade des États-Unis à Pékin n'a rien à envier aux romans d'espionnage, a-t-on appris hier de source diplomatique.

Voitures diplomatiques blindées, Marines armés jusqu'aux dents et partie de cache-cache avec l'Armée populaire de libération (APL) chinoise ont figuré en bonne place dans cette expédition, a-t-on précisé de même source.

Le dissident dénoncé par le pouvoir comme l'un des principaux instigateurs du «Printemps de Pékin», réprimé dans le sang par l'armée, a été vu dans un grand hôtel du nord de la capitale le mercredi 7 juin.

Le même jour, il se terrait chez un ressortissant américain dans le complexe pour étrangers de Jianguo Menwai, situé dans le centre-est de Pékin.

Deux Cadillac blindées de l'ambassade des États-Unis, ayant à leur bord des Marines armés, et un véhicule officiel de l'ambassade de Grande-Bretagne arborant l'Union Jack, ont été vus par plusieurs témoins, ainsi qu'un diplomate, dans l'enceinte de la résidence.

Juste avant que cette dernière ne soit encerclée par des soldats chinois déclarant être à la recherche d'un tireur isolé, caché sur un toit.

Le gouvernement américain a pour sa part affirmé que M. Fang Lizhi et son épouse avaient trouvé refuge le 5 juin à l'ambassade des États-Unis.

Hier, aucun dispositif particulier n'était visible devant les bâtiments de la mission diplomatique américaine, si ce n'est la présence aux alentours de quelques policiers armés dépêchés ces derniers jours pour «assurer la sécurité» des ambassades et résidences pour étrangers. Des caméras mouchards fixent par ailleurs en permanence les accès.

Le surlendemain de l'incident de Jianguo Menwai, le ministère chinois des Affaires étrangères a adressé une note verbale à toutes les missions diplomatiques, leur rappelant que:

- les diplomates «ne doivent en aucun cas s'ingérer dans les affaires intérieures chinoises»;
- «les ambassades sont priées de surveiller strictement leurs armes»;
- «les véhicules des ambassades ne peuvent servir à d'autres fins que celles du service». Le message précisait qu'«aucune sécurité ne pourrait être garantie aux véhicules qui ne respecteraient pas cette consigne».

ARRÊTEZ DE FUMER

• Traitement au laser • Sans douleur ni effet secondaire
• Normalement, un traitement suffit • Programme de contrôle de l'appétit également disponible

Centre de Laserthérapie
Laser World

MONTREAL QUÉBEC GRANBY
682-2861 622-9138 777-3633

F R F A I T ÉTÉ

Cette été, offrez-vous des vacances fraîches et reposantes dans une oasis de verdure côtoyant le Lac Delage.

À quelques minutes du Vieux-Québec, le Manoir vous propose une chambre confortable, le repas du soir, le petit déjeuner et la pratique gratuite des activités sportives (voile, planche à voile, pédalo, canot, tennis, mini-golf, bicyclette, piscine intérieure et extérieure, salle de détente). L'hébergement et les activités sportives sont gratuits pour les enfants de 18 ans et moins partageant la chambre des parents.

LE MANOIR DU LAC DELAGE
HOTEL DE VILLEGATURE ET CENTRE DE CONGRES
40, ave du Lac, Ville du Lac Delage, (Québec) G0A 4P0
RÉSERVATIONS (418) 848-2551 1-800-463-2841

Tout compris **87\$** (Prix par personne par jour en occupation double d'une chambre régulière, incluant la taxe et le service. Admission au théâtre d'été en sus.)

Solide. Payant.

C'est le temps de faire un placement à haut rendement à la Banque Royale.

LE PLACEMENT ROYAL®

11.67% sur la partie de votre solde qui excède \$59,999.99

10.61% sur chaque dollar quand le solde se situe entre \$25,000 et \$59,999.99

9.51% sur chaque dollar quand le solde se situe entre \$10,000 et \$24,999.99

9.35% sur chaque dollar quand le solde se situe entre \$5,000 et \$9,999.99

Il est très profitable de regrouper votre argent et de tout déposer dans un Placement Royal. L'intérêt quotidien est plus élevé que dans un compte ordinaire et vous avez accès à votre argent en tout temps.

De plus, il n'y a aucune limite de dépôt et vous avez aussi l'assurance que votre argent est bien placé dans la plus grande banque canadienne.

LES CERTIFICATS DE PLACEMENT*

11% 1 an

10.75% 2 ans

10.50% 3 ans

10.25% 4 ans

10.25% 5 ans

Si vous pouvez placer une somme d'argent (minimum \$1,000) pendant un certain temps, vous bénéficierez des taux d'intérêt les plus élevés. Vous avez la possibilité de choisir un terme d'un à cinq ans et vous êtes toujours assuré de la garantie inconditionnelle de La Banque Royale du Canada. Pour des périodes de moins d'un an, nous vous offrons aussi des taux très avantageux pour des sommes minimales de \$5,000.



BANQUE ROYALE

Le leader bancaire en dépôts au pays

Parlez-moi d'une banque... Royale!

Moscou évacue par pont aérien les Turcs meskhets d'Ouzbekistan



Ces femmes de Mishetian se sont rassemblées dans un camp de réfugiés de cette ville d'Ouzbekistan, hier, où la résurgence de la violence ethnique a causé la mort d'au moins 100 personnes.

d'après AFP, AP et Reuter

MOSCOU

■ Le Kremlin a dépêché hier le premier ministre Nikolai Ryjkov en Ouzbékistan, où les troubles inter-ethniques prennent désormais une coloration anti-russe et ouvertement islamique. Les autorités procèdent en outre, par pont aérien, à l'évacuation de 17 000 Turcs meskhets vers des régions sûres.

La situation demeure tendue dans cette république d'Asie centrale, même si des milliers d'Ouzbeks ont formé des groupes de surveillance pour «aider» les forces de sécurité à rétablir l'ordre, empêcher les incendies criminels et les pogromes», ont rapporté hier les Izvestia.

Le journal confirme par ailleurs que les violences se sont étendues dimanche à la république voisine du Tadjikistan (dans la région de Asht), où deux personnes ont été tuées et cinq blessées lorsque les troupes du ministère de l'Intérieur ont ouvert le feu sur une foule déchaînée qui tentait de faire irruption dans un camp de réfugiés abritant des Turcs meskhets, ayant fui l'Ouzbékistan.

La télévision soviétique, qui a

montré l'arrivée à Fergana, région où débutèrent les émeutes, du premier ministre soviétique Nikolai Rijkov, a révélé en outre que 2 000 réfugiés turcs meskhets qui avaient fui au Tadjikistan, avaient déjà été évacués vers des régions plus sûres.

Jusqu'à maintenant les autorités soviétiques ont refusé de faire appel à l'armée et seules les troupes de sécurité sont autorisées à ouvrir le feu uniquement pour se défendre. Selon les bilans officiels, les affrontements ont fait une centaine de morts en dix jours. Mais de source musulmane, on parle de plusieurs centaines de morts.

Sur les 77 000 Turcs meskhets qui vivaient en Ouzbékistan, 5 000 se sont par ailleurs réfugiés dans la république du Kazakhstan. La communauté des Turcs meskhets, musulmans chiites alors que les Ouzbeks sont musulmans sunnites, avait été déportée par Staline en 1944 de Géorgie dans la république d'Ouzbékistan.

Le commentateur de la télévision soviétique, dans un reportage montrant des files de réfugiés faisant la queue avec des ballots, à l'aéroport de Fergana, située au sud-est d'Ouzbékistan, avait souligné hier «ce n'est pas facile d'évacuer 17 000 personnes car il

n'y a pas suffisamment d'avions».

Une colonne d'autobus, suivis de véhicules blindés, amenait les réfugiés à l'aéroport principal de la région, où le premier ministre Nikolai Ryjkov s'est rendu pour étudier sur place les moyens de «normaliser la situation».

La télévision a également montré des hélicoptères évacuant des réfugiés Turcs meskhets, pourchassés par des milliers d'Ouzbeks, dont certains étaient armés de pistolets mitrailleurs.

Selon la radio de Moscou, «la situation demeure tendue» dans la région de Fergana et particulièrement à Namangan, où 2 000 personnes ont participé dimanche à des émeutes.

Selon l'agence Tass, les émeutiers brandissaient des étendards islamiques et scandaient «Débarassons-nous des ordures», «L'Ouzbékistan aux Ouzbeks», «Étranglons les Turcs, étranglons les Russes», «Vive le drapeau islamique».

Selon les observateurs, la venue de M. Ryjkov en Asie centrale a été jugée indispensable en raison des risques de débordements incontrôlés, à un moment où le numéro un Mikhaïl Gorbatchev vient d'entamer une visite officielle en RFA.

L'Égypte s'offre comme intermédiaire entre Israël et les Palestiniens

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

JÉRUSALEM

■ Le ministre d'État égyptien aux Affaires étrangères, M. Boutros Boutros-Ghali, a proposé hier au premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, que l'Égypte serve d'intermédiaire entre Israël et les Palestiniens, a-t-on annoncé à la présidence du Conseil israélien.

M. Boutros-Ghali, en visite de 48 heures depuis dimanche en Israël, a souligné au cours de son entretien avec M. Shamir les profondes divergences entre Le Caire et Jérusalem sur le rôle de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) dans le processus de paix et a déclaré que l'Égypte était disposée «à jouer un rôle d'intermédiaire entre Israël et les Palestiniens».

«L'Égypte estime qu'il y a des aspects positifs dans l'initiative de paix lancée par Israël, tout en exprimant des réserves sur d'autres points», a-t-il dit, selon la même source.

Le ministre égyptien a en outre

remis à M. Shamir un message personnel du président Hosni Moubarak, dans lequel le chef de l'État égyptien souligne que son pays «n'a pas l'intention de changer de politique après sa réintégration au sein de la Ligue arabe (lors du sommet de Casablanca, en mai dernier), ni de remettre en cause le traité de paix (qu'elle a signé en 1979) avec Israël».

Dans une déclaration à des journalistes israéliens, M. Boutros-Ghali a réaffirmé que l'Égypte et Israël étaient en profond désaccord sur le rôle de l'OLP dans le processus de paix et a demandé aux dirigeants israéliens d'accepter le rôle central de l'OLP pour parvenir à faire avancer le processus de paix.

De son côté, le ministre israélien des Affaires étrangères Moshe Arens a déclaré hier, à l'issue de ses entretiens avec M. Boutros-Ghali, que pour le gouvernement israélien l'OLP est le principal obstacle à tout progrès vers la paix dans la région. «Tout acte qui légitime l'OLP ne peut que nuire au processus de paix», a-t-il ajouté.

En dépit des divergences entre les deux pays, M. Arens a précisé que, pour lui, le président Moubarak est dans une position privilégiée pour promouvoir le processus de paix. «Il l'a fait à la conférence de Casablanca et continuera en amenant d'autres pays arabes à participer à ce processus. Il peut accomplir cette tâche probablement mieux que n'importe quel autre dirigeant dans le monde aujourd'hui», a-t-il conclu.

Hier matin, à l'issue de sa rencontre à Herzlyah (nord de Tel-Aviv) avec une vingtaine de personnalités palestiniennes, à la résidence de l'ambassadeur d'Égypte en Israël Mohamed Bassiouni, M. Boutros-Ghali avait affirmé que «l'Égypte ne repousse pas d'emblée l'initiative de paix israélienne». «Le plan de M. Shamir comporte certes des points positifs, mais aussi, malheureusement, beaucoup d'autres points négatifs. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut au préalable régler les points litigieux», a-t-il poursuivi.

Iran: réélu président du parlement, Rafsandjani renforce sa position

d'après Reuter et AFP

NICOSIE

■ Les pragmatiques ont renforcé leur position dans l'Iran de l'après-Khomeiny, avec la réélection hier d'Ali Akbar Hashemi Rafsandjani à la présidence du parlement.

Rafsandjani et le président Ali Khamenei, désigné comme guide suprême de la république après la mort de l'imam Khomeiny le 3 juin, dominent désormais la scène politique iranienne. Tous deux sont favorables à un renforcement des relations avec l'Occident et à une économie de marché.

Selon l'agence Irna, les députés du Majlis ont décidé à une écrasante majorité de maintenir Rafsandjani à son poste pour une année supplémentaire. Il a recueilli 230 voix contre une et dix abstentions sur les 241 députés présents.

La victoire de Rafsandjani aux élections présidentielles d'août prochain est considérée comme assurée. Dans ce cas, il devra démissionner de son poste au parlement.

Une réforme constitutionnelle est en cours pour renforcer les pouvoirs du président, qui avait surtout jusque-là des fonctions de représentation.

Les commentateurs estiment que Rafsandjani oeuvrera prudemment mais sûrement à la revita-

lisation de l'économie de l'Iran et à la fin de son isolement diplomatique.

Déjà, il apparaît comme le porte-parole du pays pour les questions intérieures et internationales. Il contrôle également les forces armées en tant que commandant en chef, sous la responsabilité du guide suprême. Khamenei se montre discret et laisse Rafsandjani s'occuper des affaires courantes.

Ainsi, l'Iran s'efforce de donner l'image d'une unité politique. Des dizaines de responsables, parmi lesquels le chef de file des radicaux, le premier ministre Mir-Hossein Mousavi, ont fait acte d'allégeance à Khamenei. Mais la présentation idyllique d'une transition en douceur ne résistera peut-être pas aux 40 jours de deuil décrétés en hommage à Khomeiny.

Par ailleurs dans une interview accordée au Washington Post et au Yomiuri Shimbun la fille de l'ayatollah Khomeiny révèle que son père a été terrassé par cinq crises cardiaques dans les dix jours ayant précédé sa mort le 3 juin à la suite d'un cancer de l'estomac.

Mme Zhara Mostafavi, 48 ans, a indiqué que l'ayatollah s'était toujours opposé à ce que la famille entre dans l'arène politique. Son frère, Ahmad Khomeiny, a-t-elle dit, aspirait à la présidence depuis 1981, une idée rejetée par l'imam. «Je souhaite pour lui, tant que je suis vivant, qu'il n'occupe pas de position» politique, avait déclaré l'ayatollah, selon sa fille.



“ Les feux
du Canada
vus de mon
balcon?
Ça va pas
non! ”

La Conférence internationale sur les réfugiés se penche sur les cas des Vietnamiens et des Laotiens

LILY TASSO

■ Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Pérez de Cuéllar, ouvre aujourd'hui à Genève la Conférence internationale sur les réfugiés indochinois.

Organisée par le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), cette rencontre de deux jours vise à trouver des solutions aux cas des 71935 réfugiés vietnamiens de la mer et des 75523 réfugiés laotiens qui se trouvaient encore dans des camps à la fin d'avril, les uns en Asie de l'Est et du Sud-Est, les autres en Thaïlande. On n'y discutera pas des réfugiés du Kampuchea, la solution de ce problème devant être trouvée dans le contexte plus large du règlement de la situation politique dans ce pays.

«Les pays d'Asie et les pays d'accueil cherchent à arrêter le mouvement des réfugiés de la mer, car le voyage en bateau est trop dangereux», explique le jésuite australien Mark Raper, responsable du Jesuit Refugee Service de Bangkok, de passage à Montréal. Aidé de 60 collaborateurs dont 35 jésuites, son action s'étend à une trentaine de camps de réfugiés dans 13 pays d'Asie.

Le HCR mise sur son «Programme des départs réguliers du Vietnam», entériné en juillet 1979, pour mettre fin aux drames des «boat people». Un document préparatoire à la conférence fait état de 165000 personnes qui, depuis dix ans, ont quitté le Vietnam en toute sécurité et dans la dignité pour être réinstallées



Le père Mark Raper, directeur régional du Jesuit Refugee Service pour l'Asie du Pacifique.

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

dans de nouveaux pays. On y lit également que depuis 14 ans, plus d'un million de Vietnamiens ont trouvé un lieu de résidence permanente dans plusieurs dizaines de pays du monde entier. Le Canada en a accueilli 121 182 de 1975 à 1988.

Les trois derniers mois de cette année ont vu pourtant le départ illégal de 30000 Vietnamiens, selon le père Raper. «Peut-être ne savaient-ils pas qu'ils resteraient dix ans dans les camps. Il faudrait être clair sur les conséquences de ces départs», d'insister le jésuite.

D'autre part, le HCR encourage le rapatriement volontaire, en particulier celui des personnes ne pouvant prétendre au statut de réfugié. Le père Raper n'est pas convaincu qu'il s'agit là de la meilleure solution. «Le Vietnam n'a pas aboli la répression de ceux qui partent; aussi refusent-ils de retourner», affirme-t-il.

À son avis, seule une stratégie complète de coopération pourrait amener les résultats souhaités, d'autant que ces deux dernières années la Thaïlande et Hong Kong n'ont cessé de refouler les «boat people». Le développement du Vietnam, un des pays les plus pauvres au monde, pourrait résoudre le problème.

Le père Raper a appris, sans pouvoir vérifier les chiffres, que Hong Kong rejette 91 p. cent des réfugiés de la mer et place les autres dans un centre de détention, afin de décourager les afflux. «Cette politique est une faillite totale. Elle n'est ni humaine ni préventive. Depuis 1982, en effet,

les Vietnamiens arrivent plus nombreux que jamais», rapporte le père Raper.

Éducation et espoir

Ses préoccupations: la réinstallation des réfugiés dans un tiers pays, leur formation et l'appui soutenu à leur assurer afin qu'ils puissent s'en tirer. Nombreuses, en effet, sont les tentatives de suicide parmi les jeunes. «La présence de jésuites plus âgés qui les visitent quotidiennement est pour eux un signe d'espoir», croit le père Raper.

Les pires cas sont ceux des réfugiés illégaux, arrivés sans papiers d'identité et trop tard pour avoir droit à la réinstallation. C'est le cas d'une Cambodgienne qui, pour ne pas être découverte, dort depuis des années dans un trou la nuit avec sa fille de huit ans. Le père Raper la visite depuis plusieurs années et lui donne un peu d'argent car elle n'a même pas droit aux rations habituelles.

Il se soucie particulièrement des enfants nés dans des camps de réfugiés: 40000 rien qu'au Site II, un camp de la Thaïlande où vivent 180000 Cambodgiens dont 2000 handicapés de guerre. Outre les cours de formation professionnelle destinés aux adultes, le Jesuit Refugee Service assure la formation des enseignants qui font la classe aux enfants avec du matériel scolaire fourni par le HCR. D'autres cours, de langue, de mathématiques et d'administration sont donnés aux responsables par correspondance ou autrement.

Alfonsín démissionnera dès le 30 juin

Agence France-Presse
BUENOS AIRES

■ Le président argentin Raul Alfonsín a annoncé hier soir qu'il présenterait sa démission le 30 juin devant le Congrès «afin de préserver la paix dans le pays».

Entouré de tous ses ministres, le président a fait savoir qu'il quittait le pouvoir après le refus du président-élu, le péroniste Carlos Menem, d'accéder à ses propositions sur les modalités d'une passation anticipée du pouvoir, en raison de la grave crise économique qui sévit dans le pays.

M. Alfonsín a ajouté que la remise du pouvoir, prévue initialement pour le 10 décembre prochain, était nécessaire «pour le bien du pays». Le vice-président Victor Martínez démissionnera aussi le 30 juin.

Le chef de l'État n'a cependant pas précisé quels seront les mécanismes de succession mis en oeuvre après la démission des deux principaux dirigeants du pays.

Selon la constitution argentine, le président du Sénat, le péroniste Eduardo Menem, frère du président-élu, devrait être nommé président par intérim.

Bush a 65 ans

■ Le président américain George Bush a fêté hier son 65^e anniversaire, mais s'il est officiellement entré dans le troisième âge il ne s'est pas pour autant mis à la retraite, poursuivant bien au contraire son mandat sur un rythme alerte. En guise de célébration, M. Bush entamait un nouveau voyage de deux jours dans l'Ouest des États-Unis consacré à la défense de l'environnement. Après avoir annoncé à Washington un vaste programme de lutte contre la pollution de l'atmosphère, le président Bush visitait hier dans le Wyoming les parcs nationaux de Yellowstone, qui avait été l'été dernier la proie de gigantesques incendies, et de Grand Teton.

Pologne: pas de second tour pour Rakowski et la liste nationale

AFP, Reuter et UPI
VARSOVIE

■ Les trente-trois candidats de la liste nationale, dont le premier ministre Mieczyslaw Rakowski, battus au premier tour des législatives, dimanche dernier en Pologne, ne pourront se présenter au second tour du scrutin le 18 juin, a annoncé hier l'agence de presse PAP.

Selon un communiqué du Conseil d'État, la coalition gouvernementale désignera à leur place soixante-six autres candidats qui brigueront des sièges à la Diète dans trente-trois circonscriptions électorales. Pour ce faire, le Conseil a amendé la loi électorale qui, a priori, ne prévoyait pas de se-

cond tour pour ceux des candidats de la liste nationale rejetés par l'électorat.

Sur les 35 candidats de cette liste, deux seulement ont dépassé la barre des 50 p. cent des suffrages exprimés, requis par la législation pour accéder au parlement.

Parmi les personnalités qui se sont retrouvées sur la touche figurent notamment, outre M. Rakowski, nombre de réformateurs de premier plan dont deux interlocuteurs privilégiés de Lech Waleś, le général Czesław Kiszczak, ministre de l'Intérieur, et Stanisław Ciosek, membre des plus hautes instances du Parti communiste polonais (POUP). Tous les trois ont joué un rôle de premier plan dans l'organisation de la table

ronde qui a débouché sur la relégation de Solidarité.

Indiquant qu'il renonçait à se présenter au second tour, M. Rakowski a affirmé hier qu'il «ne quitterait pas la vie publique» pour autant et qu'il voulait, en dépit de sa défaite, «œuvrer en faveur des réformes, du socialisme et de la démocratie» en Pologne, tout en «respectant la volonté» de l'électorat. (On peut être ministre en Pologne sans être membre élu du parlement).

Pour sa part, le syndicat Solidarité, qui est sorti victorieux de cette consultation, a, dès le départ, accepté toute solution légale permettant de respecter la constitution, stipulant que la Diète compte obligatoirement 460 députés (l'élection de 33 candidats

à la place de ceux de la liste nationale est indispensable pour que soit atteint le quorum de 65 p. cent de députés du pouvoir prévu par les accords de la table ronde).

D'autre part, plusieurs personnalités de premier plan, candidats battus de la liste nationale, avaient déjà fait savoir publiquement, avant la réunion du Conseil d'État, hier à Varsovie, qu'elles abandonnaient la course au parlement: Alfred Miodowicz, président des syndicats officiels (OPZZ) et membre du Bureau politique du POUP, ainsi que Roman Malinowski, président de la Diète et du petit Parti Paysan (ZSL) associé au pouvoir.

Par ailleurs, un nouveau différend est apparu entre le pouvoir et Solidarité à propos du prési-

dent de la République de Pologne dont l'élection doit avoir lieu en juillet prochain.

M. Jerzy Urban, ministre sans portefeuille chargé des médias officiels, avait déclaré dimanche dernier que, conformément aux accords de la table ronde, le nouveau président ne pourra être qu'un «membre du parti», probablement le général Wojciech Jaruzelski.

M. Janusz Onyszkiewicz, porte-parole national de Solidarité, lui a apporté un démenti catégorique en affirmant: «C'est faux, ces accords ne prévoient rien de pareil». Nombre de leaders de Solidarité se sont déclarés opposés à la candidature du général Jaruzelski.

CE SOIR, 22 HEURES

Musique, eau et feux à volonté...

Le V^e concours international d'art pyrotechnique de Montréal, un classique!

Cette année, optez pour le spectacle grandeur nature... en direct de La Ronde! Nulle part ailleurs vous ne pourrez savourer toute la magnificence des feux, la puissance de la musique et les effets miroir impressionnants sur le lac des Dauphins.

Ce soir à 22 h, les Canadiens font feu... à volonté!

La maison québécoise Ampleman Pyrotechnie, la plus grande firme du genre au pays, vous convie cette année au pays de l'imaginaire et du fantastique. Son spectacle, L'Odyssée du magicien, utilise des moyens à la fine pointe de la technologie et des pièces pyrotechniques venues des quatre coins du monde. Une odyssée céleste qui promet d'être magique.

Une autre pluie d'étoiles au Jardin des Étoiles!

Avant ou après le feu d'artifice, assistez à la revue musicale Juke Box du Jardin des Étoiles ou encore, offrez-vous du plaisir à volonté dans les manèges. Allez-y! C'est compris dans le prix de votre billet.

L'INTERNATIONAL
BENSON & HEDGES INC.

La Presse CKAC 73 RADIO CITE 107 CBC Television Montreal/6

ACCÈS FACILE!
par le métro,
station Ile-
Sainte-Hélène ou
par l'autobus 169,
de la station de
métro Papineau.

26 mai	États-Unis	Pyrodyne Aerial Productions
30 mai	Corée du Sud	Korea Explosives
2 juin	Espagne	Pirotecnia Caballer
6 juin	Italie	Pirotecnica Soldi
9 juin	Allemagne	Luenig-Feuerwerk Stuttgart
13 juin	Canada	Ampleman Pyrotechnie
16 juin	AMARC	Spectacle de clôture: Giovanni Panzera

RENSEIGNEMENTS
Montréal et
ses environs:
(514) 872-6222
Extérieur
(sans frais):
1-800-361-7178

Horaire et droits d'entrée

- La Ronde ouvre à 11 h.
- Feu d'artifice à 22 h.
- Spectacle du Jardin des Étoiles à 18 h 30, 20 h 30 et 23 h.
- Tous les billets donnent un accès illimité à tous les manèges, au Minirail, au Téléphérique, à la Grande Roue et à l'Aquarium, de même qu'au Jardin des Étoiles (nombre de places limité). Les billets Ticketron procurent un siège réservé à la Place d'animation, face aux rampes de lancement.
- Ils sont en vente dès maintenant aux comptoirs Ticketron et, s'il en reste, le jour même à La Ronde. Tous les autres billets sont en vente à l'entrée de La Ronde.
- Passé-partout: 14,95 \$ les vendredis des feux, 12 \$ les mardis des feux.
- Passé-partout enfant (moins de 9 ans): 7,95 \$.
- Passé-partout famille (père, mère et 2 enfants de moins de 9 ans ou 1 parent et 3 enfants de moins de 9 ans): 38 \$; enfant supplémentaire: 7 \$.
- BILLET TICKETRON (siège réservé): 17 \$.



Ville de Montréal

C'est à La Ronde et pas ailleurs!

Selon le CPQ, les clauses grand-père sont rares

■ Selon une étude effectuée par le Conseil du patronat du Québec, les conventions collectives qui prévoient, pour une même occupation, des échelles de salaires distinctes en fonction de la date d'embauche, sont peu nombreuses.

Ces clauses, appelées communément clauses orphelin ou clauses grand-père, ne se retrouvent que dans 3,9 p. cent des 1 500 conventions collectives étudiées l'an dernier par le ministère du Travail, révèle l'étude.

Selon le CPQ, ces clauses, librement négociées, sont apparues progressivement au Québec au cours de la dernière décennie. Elles concernent majoritairement des cols bleus (dans 80 p. cent des cas) et se retrouvent surtout dans

le secteur du commerce (dans 56 p. cent des cas), de l'administration publique (dans 18,2 p. cent des cas) et dans le secteur manufacturier (dans 21,8 p. cent des cas).

(par un gel de salaire, par une progression salariale plus lente), pour faire face à une concurrence très vive ou pour rétablir l'équité avec les autres groupes de salariés qui ont le même type de formation ou une expérience similaire.

Elles sont notamment adoptées, explique le CPQ, pour exercer un contrôle sur la croissance des coûts unitaires de la main-d'oeuvre, pour ne pas exiger davantage des anciens employés déjà mis à contribution pour réduire le coût de la main d'oeuvre

D'après l'étude, cinq p. cent des conventions collectives en vigueur aux États-Unis l'an dernier comportaient une clause de rémunération à double palier, soit le même pourcentage qu'en 1983. Ce pourcentage a déjà été de 11 p. cent, en 1985.

Hommage à Duplessis

■ La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a dévoilé hier une plaque commémorative en l'honneur de l'ancien premier ministre du Québec, Maurice Duplessis.

Cette plaque sera apposée à l'angle des rues Laviolette et Hart sur un terrain municipal, tout à côté des bureaux qu'occupait le premier ministre à Trois-Rivières.

POURQUOI ANTIROUILLE A L'HUILE MÉTROPOLITAIN

Est-ce que c'est bon?

A-t-on déjà vu, rouillé, l'intérieur d'un moteur d'auto? Évidemment, non... "Il baigne dans l'huile" comme on dit. Vous pouvez facilement réaliser une petite expérience pour vous en convaincre. Trempez une pièce de tôle dans l'huile et exposez-la aux intempéries en compagnie d'une pièce non traitée. Vous verrez, en quelques semaines, la différence.

Les consommateurs:

Les éditorialistes du domaine de l'automobile sont d'accord et le répètent souvent: "Le traitement à l'huile est l'un des meilleurs, sinon le meilleur, pour protéger efficacement, une auto contre la rouille, tout en étant le moins coûteux. Beaucoup de nos clients sont d'ailleurs directement référés chez nous: par leur mécanicien, leur entourage ou leurs amis satisfaits.

Le produit:

"L'Antirouille à l'huile Métropolitain" est le résultat de sérieuses recherches, effectuées par les spécialistes du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) qui possède la haute technologie moderne, pour la mise au point d'un produit comme le nôtre. La formule recherchée devait offrir: fluidité pour l'infiltration, viscosité pour l'adhérence et limpidité pour la propreté. Quant aux odeurs, elles devaient être réduites à zéro. L'Antirouille à l'huile Métropolitain est un produit moderne, efficace et breveté, spécialement adapté au climat du Québec.

Le traitement et son application:

Sachez d'abord que quelque soit le traitement antirouille que vous choisissez, si l'application est mal faite, les effets sont totalement nuls.

Chez Antirouille à l'huile Métropolitain, vous êtes assurés des services de techniciens spécialement formés, pour chacune des opérations en cours de traitement. Nous disposons également, d'un outillage calibré et conçu pour chacune des étapes à réaliser, pour donner le maximum de rendement.

Chez nous, rien n'est laissé au hasard! Nous savons ce que nous faisons! Soyez-en persuadé!

Quand faut-il le faire?

Nos équipements nous permettent de vous garantir la même efficacité, en tout temps et en toute saison. Cependant, le temps chaud favorise l'infiltration, par le phénomène de dilatation des métaux. Une chose est sûre! Il faut faire traiter votre auto, sans tarder, immédiatement après l'achat!

La garantie:

L'Antirouille à l'huile Métropolitain opère maintenant cinq centres de service au Québec. Cette expansion s'est réalisée en seulement 13 ans. Vous pouvez donc juger du sérieux de nos intentions et de la confiance que nous accordons notre clientèle toujours grandissante. De base, vous obtenez une garantie d'un an, renouvelable à chaque année, une fois le traitement annuel effectué, pour un maximum de 15 ans.

Spécial 44.95\$

Soit 10 \$ de rabais sur le prix régulier de 54.95 \$.

Longueuil
340, boul. Roland Thérien
651-5531
Del. extérieur sans frais 1 800 567-7688

ANTIROUILLE?
à l'huile
Métropolitain

Laval
600, boul. Saint-Martin Est
entre Pte X et boul. des Laurentides
668-9883
Del. extérieur sans frais 1 800 567-7688

Les 130 HP de la familiale Subaru Legacy, un fringant attelage!



Si vous comparez une familiale à un chariot tiré par de puissants chevaux, la nouvelle Subaru Legacy vous donne entièrement raison: voilà, avec ses 130 HP fringants, la familiale qui tire vraiment.

Mais elle ne se comporte pas du tout comme une familiale. Grâce à son nouveau système de suspension, vous comparez vite sa maniabilité à celle d'une coûteuse berline sport européenne.

Comparée de l'extérieur, la familiale Legacy est plus courte que la familiale Toyota Camry de 5 cm (2 po). Son rayon de braquage est également le plus court

de sa catégorie. La Legacy peut donc occuper les places de stationnement trop petites pour les autres familiales.

Cependant, comparée de l'intérieur, la familiale Legacy est vraiment plus grande. À l'arrière, elle offre un dégagement pour les jambes supérieur à celui de la Camry. Son hayon s'ouvre si grand que vous pouvez y charger des objets encombrants, comme un téléviseur par exemple. En rabattant la banquette arrière afin d'accroître son espace de chargement déjà plus vaste que celui de ses concurrents, vous obtenez 1,7 m³ (6 pi³) de volume supplémentaire pour y mettre une grosse valise de plus.

Faites dès aujourd'hui l'essai de la Subaru Legacy et dites-vous qu'il s'agit bien d'une familiale.

L'écurie Subaru se déchaîne!

LA NOUVELLE SUBARU LEGACY

FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE 24 JUIN 1989

LA PRESSE NE SERA PAS PUBLIÉE

Veillez prendre note que l'édition du samedi 24 juin 1989 sera publiée le vendredi 23 juin 1989.

DATES ET HEURES DE TOMBÉE

ÉDITION DES VENDREDI 23 ET DIMANCHE 25 JUIN 1989

Réservation d'espace:	le mercredi	21 juin 1989 — 17 h 30
Annonces avec épreuves:	le mardi	20 juin 1989 — 17 h 30
Annonces sans épreuve:	le mercredi	21 juin 1989 — 17 h 30
Corrections finales:	le jeudi	22 juin 1989 — 12 h 00

ÉDITION DU LUNDI 26 JUIN 1989

Réservation d'espace:	le jeudi	22 juin 1989 — 12 h 00
Annonces avec épreuves:	le mardi	20 juin 1989 — 17 h 30
Annonces sans épreuve:	le jeudi	22 juin 1989 — 17 h 30
Corrections finales:	le jeudi	22 juin 1989 — 12 h 00

ÉDITION DU MARDI 27 JUIN 1989

Réservation d'espace:	le jeudi	22 juin 1989 — 17 h 30
Annonces avec épreuves:	le mercredi	21 juin 1989 — 17 h 30
Annonces sans épreuves:	le jeudi	22 juin 1989 — 17 h 30
Corrections finales:	le lundi	26 juin 1989 — 12 h 00

ÉDITION DU MERCREDI 28 JUIN 1989

Réservation d'espace:	le lundi	26 juin 1989 — 17 h 30
Annonces avec épreuves:	le jeudi	22 juin 1989 — 17 h 30
Annonces sans épreuves:	le lundi	26 juin 1989 — 17 h 30
Corrections finales:	le mardi	27 juin 1989 — 17 h 30

Section Arts et Lettres, 1re section

ÉDITION DU VENDREDI 23 JUIN 1989

Réservation d'espace:	le mercredi	21 juin 1989 — 13 h 00
Annonces avec épreuves:	le mardi	20 juin 1989 — 17 h 30
Annonces sans épreuve:	le mercredi	21 juin 1989 — 17 h 30
Corrections finales:	le jeudi	22 juin 1989 — 12 h 00

Section Habitat (préimprimée)

ÉDITION DU VENDREDI 23 JUIN 1989

Réservation d'espace:	le lundi	19 juin 1989 — 12 h 00
Annonces avec épreuves:	le jeudi	15 juin 1989 — 17 h 30
Annonces sans épreuve:	le lundi	19 juin 1989 — 12 h 00
Corrections finales:	le lundi	19 juin 1989 — 12 h 00

Section Arts et Lettres II (préimprimée)

ÉDITION DU VENDREDI 23 JUIN 1989

Réservation d'espace:	le lundi	19 juin 1989 — 17 h 30
Annonces avec épreuves:	le jeudi	15 juin 1989 — 17 h 30
Annonces sans épreuve:	le lundi	19 juin 1989 — 12 h 00
Corrections finales:	le lundi	19 juin 1989 — 12 h 00

Sections Carrières et professions et Vacances / Voyage (préimprimées)

ÉDITION DU VENDREDI 23 JUIN 1989

Réservation d'espace:	le mardi	20 juin 1989 — 13 h 00
Annonces avec épreuves:	le lundi	19 juin 1989 — 17 h 30
Annonces sans épreuve:	le mardi	20 juin 1989 — 12 h 00
Corrections finales:	le mardi	20 juin 1989 — 12 h 00

Section Consommation (préimprimée)

ÉDITION DU MERCREDI 28 JUIN 1989

Réservation d'espace:	le jeudi	22 juin 1989 — 15 h 00
Annonces avec épreuves:	le mercredi	21 juin 1989 — 17 h 30
Annonces sans épreuve:	le jeudi	22 juin 1989 — 17 h 30
Corrections finales:	le jeudi	22 juin 1989 — 17 h 30

LA FÊTE DES PÈRES

LE DIMANCHE 18 JUIN

Quoi de mieux à lui offrir que la robe de chambre "Marc Andrew" ou "Polo Ralph Lauren" en 100% coton. Elles sont superbes! À partir de 125\$

En fait, le cadeau de papa se trouve sans doute parmi nos belles collections de vêtements sport décontractés... Venez les découvrir.



Nous vous suggérons aussi le short "boxer" motif fantaisie. À partir de 18\$

Où encore un certificat-cadeau Marc Andrew de 50\$ ou 100\$



MARC ANDREW

Galerie d'Anjou • Promenades St-Bruno • Centre Rockland • Place Montréal trust • Carrefour Laval

L'université McGill aidera au développement social et économique des quartiers du Sud-Ouest

CAROLINE MONTPETIT

■ Des centaines d'étudiants de l'université McGill s'installeront en résidence dans l'ancienne usine de conteneurs de plastique COPAC, dans Saint-Henri, dès l'automne 1991.

Une entente a finalement été conclue hier après-midi entre l'université McGill et les organismes communautaires des quartiers Saint-Henri, Pointe Saint-Charles et Petite Bourgogne. L'université McGill s'est engagée à participer activement à la vie sociale et économique du Sud-Ouest de Montréal.

Au cours des derniers mois, l'université s'était en effet butée à une farouche opposition de la po-

pulation des trois quartiers touchés par son projet. «Nous ne voulons pas qu'on nous prenne pour des Irquois», explique Pierre-Paul Lachapelle, le directeur du CLSC de Saint-Henri. On ne nous achètera pas avec des médailles et de la pacotille. On veut que McGill investisse de vrais efforts dans la relance du quartier.

Les organismes concernés ne voulaient pas qu'une zone industrielle, potentiellement exploitable par un employeur manufacturier, soit convertie en zone résidentielle, exploitée de surcroît par des anglophones au portemonnaie bien garni.

Le tiers de la population du Sud-Ouest de Montréal est en chômage et plus de 16000 per-

sonnes ont perdu leur emploi manufacturiers au cours des 20 dernières années.

McGill a donc accepté de faire profiter le quartier de son acquisition dès l'année prochaine et promis de s'impliquer dans la relance du Sud-Ouest de Montréal à quatre niveaux.

— Elle veut donner gratuitement 500 heures du temps de ses professionnels, à des recherches ou des consultations profitant au quartier. Ce nombre d'heures pourrait doubler au cours des années suivantes.

— Elle veut favoriser l'intégration des étudiants dans la vie du quartier, en leur suggérant de faire leurs stages et leurs internats dans des institutions desservant sa population.

— Elle compte se servir des travaux des étudiants en éducation pour donner une formation aux résidents intéressés.

McGill avait déjà promis de prêter \$500 000 au Fonds d'investissement social en habitation, sur une période de cinq ans à taux très avantageux. Ce fonds d'invest-

tissement achète des terrains et des bâtiments dans le but d'en faire d'éventuelles coopératives. En attendant que les projets de coopératives voient le jour, ces achats ont l'effet souhaitable de stopper la spéculation.

Que dire encore du problème de la langue et de la culture, pour ces anglophones qui viennent majoritairement d'autres provinces que le Québec et qui ne sont sans doute pas issus du même tissu social que ces gens du sud-ouest qu'ils tenteront d'aider?

Le conseiller Zagakos prête serment

■ Le nouveau conseiller de Parc-Extension, M. Stavros Zagakos, élu lors de l'élection partielle du 28 mai dernier, a prêté hier après-midi, à la télévision communautaire grecque et organisateur de compétitions sportives, est le premier représentant du Parti municipal de Montréal à faire son entrée à l'hôtel de ville. M. Zagakos prend la place de Sofoklis Rasoulis, reconnu coupable de fraude en février dernier.

Joannerie et Montres de Grande Classe



ROLEX

PIAGET

Chopard



KAUFMANN

MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954

2195 Crescent, Montréal, Tél. 848-0595

ENSEIGNANT(E)S

intéressé(e)s à s'impliquer dans un vaste projet d'évaluation formative des apprentissages, vous pourriez être invité(e)s à une réunion d'informations qui se tiendra à l'Université du Québec à Montréal, si vous communiquez avec

Claude Guillet, UQAM: (514) 282-3835
(514) 667-4759

"Le NYSE est en ligne"

Pour effectuer des transactions à la Bourse de New York—ou à toute autre Bourse américaine, il vous suffit d'appeler la Ligne Verte. Nous sommes devenus le plus gros courtier à escompte au Canada en vous offrant des économies que les courtiers traditionnels ne vous donnent pas, plus des avantages de "service complet" comme des lignes téléphoniques en service 24 heures par jour et une exécution rapide et précise de vos ordres. Pour plus de renseignements, appelez-nous sans frais au 1-800-363-1171 au Québec en dehors de Montréal ou rendez-vous à une succursale de la Banque TD.

TD

LIGNE VERTE
289-1479

Accessories • Adrienne Vittadini • Adagio • Albert Nipon • Alfred Sung • Karl Lagerfeld • Anne Klein • Arabella Pollen • Better Sportswear • Bruno Magli • Byblos • Falchi • Children's wear • Claude Montana • Desmo • Donna Karan • Elen Henderson • Ferre • Giorgio Armani • Byblos • Gucci • Handbags • Leather Goods • Hugo Boss • Irving Samuel • Jean-Louis Scherrer • Jewellery • Joan & David • Karl Lagerfeld • Lingerie • Liz Claiborne • Louis Feraud • Missoni • Natori • Nick Coleman • Paloma Picasso • Pellini • Polo/Ralph Lauren • Ports • Prada • Robert Clergerie • Ferragamo • Samuelsohn • Selina • Studio 000.1 Ferre • Sungsport • Victor Costa • Workers for Freedom • Yves Saint Laurent Rive Gauche • Accessories • Adrienne Vittadini • Adagio • Albert Nipon • Alfred Sung • Magli • Byblos • Falchi • Children's wear • Claude Montana • Desmo • Donna Karan • Elen Henderson • Ferre • Irving Samuel • Jean-Louis Scherrer • Jewellery • Joan & David • Karl Lagerfeld • Lin

Le solde général semi-annuel de Holt Renfrew commence aujourd'hui.

RABAIS DE

30% et 50%

sur des créations printemps-été.

Accessories • Adrienne Vittadini • Adagio • Albert Nipon • Alfred Sung • Karl Lagerfeld • Anne Klein • Arabella Pollen • Better Sportswear • Bruno Magli • Byblos • Falchi • Children's wear • Claude Montana • Desmo • Donna Karan • Elen Henderson • Ferre • Giorgio Armani • Byblos • Gucci • Handbags • Leather Goods • Hugo Boss • Irving Samuel • Jean-Louis Scherrer • Jewellery • Joan & David • Karl Lagerfeld • Lingerie • Liz Claiborne • Louis Feraud • Missoni • Natori • Nick Coleman • Paloma Picasso • Pellini • Polo/Ralph Lauren • Ports • Prada • Robert Clergerie • Ferragamo • Samuelsohn • Selina • Studio 000.1 Ferre • Sungsport • Victor Costa • Workers for Freedom • Yves Saint Laurent Rive Gauche • Accessories • Adrienne Vittadini • Adagio • Albert Nipon • Alfred Sung • Giorgio Armani • Anne Klein • Arabella Pollen • Better Sportswear • Bruno Magli • Byblos • Falchi • Children's wear • Claude Montana • Desmo • Donna Karan • Elen Henderson • Ferre • Giorgio Armani • Ferre • Gucci • Handbags

Sherbrooke et de la Montagne, 842-5111 • Rockland, 738-3500 • Fairview, Pointe-Claire, 694-6310 • Place Ville-Marie, 866-2466
Le magasin de la rue Sherbrooke ouvre maintenant ses portes à 10 h en semaine • Rue Sherbrooke et Place Ville-Marie, ouverts le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h, le samedi de 9 h 30 à 17 h Rockland et Fairview, ouverts le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h, le samedi de 9 h à 17 h.

Les feux de La Ronde?
Même les gens occupés
peuvent les écouter
à RADIO CITÉ
FM 107!

Musique des feux à volonté!
En exclusivité à

RADIO CITÉ
107

Émission spéciale en direct de La Ronde, à compter de 19 h
les mardis et vendredis, du 26 mai au 16 juin.

Triple meurtre et suicide à Winnipeg

La mère et un des fils
abattus en pleine rue

Presse canadienne
Winnipeg

■ Après avoir bombardé la maison de la famille Reid d'une quarantaine de grenades lacrymogènes, les policiers ont pénétré à l'intérieur, lundi, pour trouver les cadavres du père et du plus jeune des deux fils, Bradley, âgé de 15 ans.

La mère, Mary Ann, 42 ans, et l'autre fils, Jimmy, 17 ans, avaient été abattus dans la rue, samedi, au moment où ils fuyaient la maison, située dans le quartier Saint-Boniface de Winnipeg.

À la suite de ce double meurtre, la police avait négocié au téléphone avec Raymond Reid pour qu'il libère Bradley et se rende paisiblement. Mais en vain. Il semble bien qu'on se trouve maintenant devant un triple meurtre suivi d'un suicide.

Chômeur depuis une dizaine d'années, Raymond Reid, 40 ans, souffrait de la maladie de Kohn, une maladie intestinale qui cause la diarrhée, provoque des sautes d'humeur et fait perdre du poids.

« Il était comme un squelette », a déclaré Brad Dodd, 18 ans, un ami de Jimmy Reid. « Il n'avait plus que la peau et les os », a-t-il précisé.

Solitaire

À chaque jour, a raconté Dodd,



Des tireurs d'élite ont assiégé la maison du malheureux père.

il sortait de sa chambre pour manger, regarder la télévision et aller aux toilettes. Il avait peu d'amis et buvait seul.

La chicane éclatait souvent entre le père, la mère et les deux fils. « Il détestait Jimmy par-dessus tout, parce qu'il ne lui obéissait pas », a signalé Dodd.

« (Jimmy) a été chassé de la maison à six reprises au cours des 12 derniers mois, parfois pour des

raisons stupides, comme ne pas être venu à la maison pour le souper », a-t-il ajouté.

La famille vivait des revenus de la mère comme aide-infirmière, de Brad comme vendeur de journaux et de Jim comme caissier dans un restaurant.

Dennis Hunter, 15 ans, se souvient, quant à lui, que Brad arrivait fréquemment à l'école avec une lèvre fendue ou une ecchy-

mose dans la figure.

« Il y avait des problèmes dans cette famille », a commenté pour sa part M. Jim Hunt, directeur de l'école Nordale, que Brad Reid fréquentait (en 9^{ème} année).

« La mère m'avait mis au courant de certains de ses malheurs », a-t-il confié.

Quelques semaines avant le drame, la police avait été appelée sur les lieux, mais aucune accusation n'avait été portée.



Policier blessé à Regina

Presse Canadienne
REGINA

■ Un officier de la Gendarmerie royale du Canada était dans un état stable hier, à la suite d'échanges de coups de feu survenus lors d'une opération anti-drogue, qui a également fait un blessé du côté des suspects.

Le caporal Doug Smith, 39 ans, un officier de la section des stupéfiants de la GRC à Regina, a été touché au niveau de l'abdomen lors d'un échange de coups de feu dans un appartement d'un quartier populaire de l'est de la ville, a fait savoir le sergent d'état-major Bill Salt, de la GRC.

Smith, à sa vingtième année de service au sein de la GRC, se

remettait de sa blessure à l'hôpital Plains, a ajouté Salt.

Un suspect a également été conduit à l'hôpital. Son état demeure inconnu et la police a refusé de rendre publique son identité avant que les membres de sa famille ne soient informés.

Salt a indiqué qu'au moins trois personnes avaient été arrêtées. Leur identité et la nature des accusations qui seront portées n'ont pas été rendues publiques.

Le caporal Smith, habillé d'un complet civil, fait partie d'une équipe ayant pris part à l'opération, provoquée par une enquête de trois semaines portant sur une quantité de cocaïne « passablement importante », a enfin indiqué Salt.

Certains utilisent des formules déroutantes.

GM propose la formule gagnante!



Quand vient le temps d'acheter un pick-up compact, il faut tout calculer. La concurrence utilise des formules déroutantes, compliquées. De son côté, GM propose la formule gagnante. Pas étonnant que plus d'acheteurs de pick-up compacts se fient sur GM plus que sur toute autre marque.

Les raisons ne manquent pas. Le V6 Vortec de 4,3 L en option développe 160 chevaux. Les freins antiblocage aux roues arrière viennent en équipement standard. Le système « Insta-Trac » des modèles 4x4 permet de passer de 2 à 4 roues motrices tout en roulant. Enfin, GM vous offre une gamme étendue de modèles: à caisse courte ou longue, à cabine classique ou allongée.

Additionnez tous ces avantages et comparez le résultat avec celui de la concurrence. Vous comprendrez pourquoi GM occupe le premier rang.

GM TOTAL
GARANTIE
DE 3 ANS / 80 000 KM

Pour obtenir des renseignements sur les camions GM ou la LocationPlus^{MC}, téléphonez en tout temps au 1 800 465-3273.

Tout compte fait, GM représente vraiment le meilleur choix possible.

BOÎTE AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT* ou RABAIS DE 750 \$ SUR LE P.D.S.F.*

* Boîte automatique offerte sans supplément OU, choisissez le rabais de 750 \$ offert par GM sur le P.D.S.F. pour les pick-up compacts GMC S/T-15 1989 et Chevrolet S/T-10 1989 équipés d'une boîte manuelle 5 vitesses. L'offre est réservée aux véhicules neufs spécialement équipés, indiqués. Toutes les taxes applicables, les frais d'immatriculation et les frais de transport sont en sus. L'offre est applicable aux achats au détail seulement. Elle s'applique aux véhicules achetés et livrés à partir du 9 janvier 1989 et avant la fermeture des bureaux le 31 août 1989. Cette offre comporte une participation du concessionnaire. Voyez votre concessionnaire GM participant pour tous les détails.



Le corps du pilote d'un avion ultra-léger retrouvé

Presse Canadienne
SAINT-ÉDOUARD

■ C'est le pilote de l'hélicoptère pour la Sûreté du Québec, le capitaine Édouard Chauvin, qui a découvert du haut des airs, non loin des chutes Sainte-Ursule, l'aile droite d'un petit avion ultra-léger, puis la carlingue écrasée sur des arbres à quelques mètres d'une coulée. Son pilote, Daniel Généreux, âgé de 34 ans, originaire de Saint-Édouard, mais résidant à Trois-Rivières, gisait sans vie sur le sol en-dessous de la cabine.

Selon les informations recueillies auprès de l'un des membres de la famille, le pilote aurait quitté Saint-Édouard vers 20 h, dimanche, en direction de l'aéroport de Louiseville où son frère, Marcel, l'attendait.

Un témoin oculaire aurait aperçu l'avion qui lui a semblé en difficulté. Un autre témoin, rencontré sur les lieux de la découverte en matinée, hier, Réjean Lessard, a mentionné : « J'ai vu l'avion qui me paraissait fonctionner de façon bien particulière. »

Vers 20 h 30, la famille Généreux avisait la Sûreté du Québec de la disparition de l'avion ultra-léger. L'inquiétude était d'autant plus grande en raison des vents violents existant durant cette période de la soirée. On croit d'ailleurs qu'une bourrasque aurait arraché l'aile droite, faisant ainsi perdre tout contrôle du monomoteur. Des membres de la famille et des amis entreprennent des recherches durant presque toute la nuit. Ils avaient été orientés plutôt vers le nord du chemin Ruisseau Plat, alors que l'avion s'était écrasé à l'opposé, soit tout près des chutes de Sainte-Ursule.

Cinq enfants tués ou blessés en jouant avec les armes à feu de leurs parents

Agence France Presse
MIAMI

■ En moins de quinze jours, cinq enfants de moins de dix ans ont été tués ou grièvement blessés en Floride en jouant avec le revolver de leurs parents.

À Orlando un garçon de 10 ans a été tué par un de ses camarades qui avait appuyé par mégarde sur la détente tandis qu'une petite fille de 4 ans a été blessée à la nuque par son frère âgé de 6 ans qui avait laissé tomber le revolver trouvé dans la chambre de ses parents. À Miramar, une fillette de 8 ans a été tuée par son frère âgé de 13 ans qui avait braqué sur elle l'arme de son père qu'il croyait non chargée.

À Tampa, un garçon de 10 ans a été blessé par son frère de 13 ans et un gamin de 4 ans s'est tiré une balle dans la poitrine dimanche en jouant avec un revolver que son père cachait sous le coussin d'un canapé.

Tous ces accidents ont eu lieu depuis le début du mois.

LES CAMIONS GENERAL MOTORS

Plus de gens se fient sur eux.

GMC

Chevrolet

\$ 50 millions étaient nécessaires pour lancer le projet de Montpetit

...selon le témoignage d'un scientifique qui devait y participer

LISA BINSSE

Plus de \$ 50 millions étaient nécessaires pour faire démarrer le projet de laboratoire de haute technologie informatique à Vaudreuil, tel que proposé par Guy Montpetit. Cet argent devait servir à la construction des aménagements pour la recherche et le développement du projet de l'homme d'affaires de Senneville.

M. Alexander M. Voshchenkov, 44 ans, scientifique qui devait participer au projet GigaMos, un projet de trois ans qui déboucherait éventuellement sur la fabrication de puces d'ordinateurs, a déclaré hier au procès civil de M. Montpetit en Cour supérieure,

qu'il n'était pas question de commencer sans cette somme. En tout, il s'agissait d'un projet d'environ \$ 100 millions.

M. Montpetit tentait en 1987 d'obtenir une subvention fédérale-provinciale de \$ 45 millions pour réaliser son projet. M. Voshchenkov a indiqué hier qu'il avait participé à certaines rencontres du comité de gestion d'une entente Canada-Québec sur le développement industriel qui étudiait cette demande. Au mois d'août 1987, le comité semblait favorable. La demande a été rejetée en avril 1988.

Le financier japonais Takayuki Tsuru, 63 ans, a intenté une poursuite de \$ 39 millions contre M. Montpetit en octobre 1988. M.

Tsuru a prêté cette somme à M. Montpetit entre avril et décembre 1987 pour financer le projet de Vaudreuil. Il soutient dans sa poursuite que l'argent, qu'il veut récupérer, a servi à d'autres fins et n'a pas encore été remboursé par M. Montpetit et ses compagnies. M. Tsuru allègue notamment que \$ 2,9 millions a été utilisés pour l'achat d'un avion.

M. Voshchenkov, qui travaille pour Bell Laboratories aux États-Unis, a indiqué hier qu'un jet d'affaires a été acheté au début de 1988 par une des compagnies de M. Montpetit, en vue du projet GigaMos, et il considérait que cet achat était justifié. Il a reconnu qu'au début, le jet, qui a coûté entre \$ 2,2 et \$ 2,8 millions, n'était

pas nécessaire, mais qu'il pourrait éventuellement être utile pour visiter les fournisseurs potentiels, la plupart situés en Californie, et pour se procurer des pièces.

Il a indiqué que M. Montpetit prévoyait cet achat dans le budget de son projet, qui devait au départ être installé au Nouveau-Brunswick.

M. Voshchenkov a aussi parlé d'une visite de la propriété à Vaudreuil, où devait être logé le laboratoire, au mois de février 1988 par le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson. Celui-ci, a-t-il dit, semblait favorable au projet.

La Saskatchewan était aussi intéressée par le projet de M. Montpetit. M. Voshchenkov a déclaré hier avoir rencontré des représentants du gouvernement de cette province en octobre 1988 pour discuter du projet de M. Montpetit. Ces derniers étaient intéressés, a-t-il expliqué, mais seulement si la fonderie de silicium était établie en Saskatchewan et non au Québec. M. Voshchenkov leur a indiqué au début de l'année que le coût du projet (recherche, développement et fonderie) serait de l'ordre de \$ 200 millions. « Ils trouvaient que c'était beaucoup d'argent », a-t-il dit hier au juge André Forget.

Le gouvernement conservateur de la Saskatchewan a investi \$ 4 millions l'an dernier dans Giga-Text Translations Systems inc., une compagnie dans laquelle M. Montpetit a des intérêts.

Protection des sources journalistiques: on en reste au statu quo

YVES BOISVERT

Le récent jugement de la Cour suprême du Canada au sujet de la protection des sources journalistiques confirme le statu quo en la matière « et un statu quo confirmé par la Cour suprême est toujours plus difficile à remettre en question », a déclaré hier à La Presse Marc Thibault, président du Conseil de presse du Québec.

« Rien n'est gagné et tout est à reprendre », de commenter M. Thibault, qui, le jour même de la sortie du jugement (jeudi dernier), présentait au ministre Gil Rémillard un Livre blanc sur la protection des sources et du matériel journalistique.

Marilyn Moysa, journaliste de l'Edmonton Journal, avait publié en février 1985, un article sur les efforts de syndicalisation dans certains magasins à rayon d'Edmonton. Une semaine plus tard, le magasin La Baie d'Hudson congédiait six employés. Le syndicat s'est plaint et a prétendu que ces employés avaient été congédiés pour activité syndicale. La journaliste fut appelée à témoigner devant la Commission des relations de travail dans ce dossier, mais elle refusa de ce faire, invoquant qu'elle avait le droit de protéger ses sources, soit en vertu de la Com-

mon Law, soit en vertu de la Charte des droits et libertés.

Finalement, la Cour suprême, dans un arrêt rendu unanimement (Marilyn Moysa c. The Labour Relations Board), jeudi dernier, conclut que, s'il existe bel et bien une « immunité relative » pour les journalistes qui témoignent devant des cours de justice, le cas de Mme Moysa n'entre pas dans cette exception.

Pour que Moysa ait pu se prévaloir de cette immunité, il eût fallu qu'elle réussisse à démontrer qu'un caractère confidentiel était attaché à la conversation qu'elle refusait de relater, critère essentiel selon la jurisprudence.

Il faut souligner qu'il était question, à la Commission des relations de travail, de renseignements que la journaliste avait donnés aux syndicats, et non l'inverse.

Quant à savoir si la Charte des droits permet aux journalistes de refuser de témoigner et de dévoiler des renseignements obtenus par une source, la Cour suprême a jugé qu'elle n'avait pas à en décider dans l'affaire en question.

Toutefois, le juge Sopinka, laisse entendre que, si la Cour suprême avait à se prononcer sur la question, il est loin d'être certain qu'elle trancherait en faveur de la thèse des journalistes.



SOLDE D'ÉTÉ 10 À 50% DE RABAIS

Pour monsieur, les Boutiques Ernest mettent en solde leur collection estivale de vêtements mode.

À L'OCCASION DE LA FÊTE DES PÈRES, offrez-lui des vêtements à sa mesure: complet léger, tenue sport, pantalon ou T-shirt Polo... à votre choix! Jusqu'au 17 juin, participez au grand concours "LE STYLE ERNEST" et courez la chance de gagner une de nos trois magnifiques garde-robes pour homme d'une valeur de 1 000\$ chacune.

ERNEST
fait... parfait.

BULLETIN DE PARTICIPATION

Ce bulletin vous donne une chance de gagner une de nos trois magnifiques garde-robes pour homme d'une valeur de 1 000\$ chacune. Vous n'avez qu'à le remplir et le déposer dans la boîte à cet effet dans les Boutiques Ernest, ou vous trouverez tous les règlements du concours.

Bonne chance!
En collaboration avec votre station radiophonique CKMF. Tirage le 18 juin 1989, à l'émission "Le brunch à Mario".

NOM	ADRESSE	VILLE	CODE POSTAL	TELEPHONE
Place Versailles	Place Veru	804, Sainte-Catherine est	Fairview Pointe-Claire	Mail Champlain, Brossard
Carrefour Laval	Promenades Saint-Bruno	1123, Sainte-Catherine ouest	Carrefour Angrignon, Lasalle	

mazda

«À LIRE TOUT HAUT»

Pour votre MAZDA si vous ne passez voir le #1 des concessionnaires MAZDA au Canada, vous ne saurez jamais si vous avez le meilleur prix!

St-Constant Auto
48, rue St-Pierre St-Constant
Tél.: 632-0700 / Mtl 366-3848

(En plus de profiter de notre meilleur prix, obtenez l'air frais sans frais ou 1500\$ de rabais du manufacturier)



VISITEZ LE PAYS DES FEUX

UNE INVITATION DE

La Presse

RADIO CITE 107

ASSISTEZ AUX FEUX DU CANADA

ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE D'UNE SEMAINE POUR DEUX PERSONNES À VANCOUVER

Offert par
Canadien
Lignes aériennes Canadien International
et
Vacances Canadien
(anciennement Les Voyages Canadien)
UN UNIVERS DE VOYAGES

POUR PARTICIPER:

- Remplissez le coupon ci-dessous et déposez-le dans un des barils situés aux entrées principales de La Ronde.
- Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à RADIO CITE et LA PRESSE.

- La valeur totale du prix offert est de 2500\$.
- Les tirages: dès le lendemain du feu d'artifice, Jean Bureau numérotera le nom d'un gagnant entre 10h et 11h sur les ondes de RADIO CITE FM 107. La personne nommée aura une heure pour rappeler et mériter son prix.

LE VOYAGE:

- Le prix comprend deux billets d'avion aller-retour pour Vancouver offerts par CANADIEN INTERNATIONAL et 7 nuits d'hébergement dans un hôtel de Vancouver fournies par VACANCES CANADIEN auparavant Treasure Tours.
- Les dates du voyage devront être choisies entre le 16 juin 1989 et le 16 juin 1990, selon les disponibilités d'avion et d'hôtel.

COUPON DE PARTICIPATION

Remplissez ce coupon et déposez-le aux entrées de La Ronde.

NOM _____ ÂGE _____
ADRESSE _____ APP. _____
VILLE _____
CODE POSTAL _____ TÉL. _____



C'est à La Ronde et pas ailleurs!



Le feu d'artifice canadien aura un «style québécois»

GEORGES LAMON

■ Pour sa quatrième participation à l'*International Benson & Hedges*, et pour tenter de décrocher enfin un prix, la firme Ampleman Pyrotechnie a «mis le paquet».

Si bien que l'artificier-concepteur canadien du spectacle de ce soir, Pierre Chartrand, est «très confiant» cette année encore de ses capacités et de ses installations. Comme il l'était d'ailleurs les années précédentes avant chaque présentation. En quatre ans les artificiers canadiens disent avoir beaucoup appris et aussi beaucoup changé.

Cette année, ils misent sur la variété: musique typique (trame sonore en numérique), grosses chandelles Panzera et plusieurs bombes de différents calibres, en plus d'une utilisation accrue des trois rampes, surtout celle de la berge du lac des Dauphins. «Nous avons vraiment développé un style qui nous est propre: entre l'américain et l'européen. Un style québécois, précise M. Chartrand.

Hier, chez les artificiers canadiens, l'enthousiasme était grand pendant l'installation des quelque 4000 pièces pyrotechniques qui déferleront dans le ciel montréalais ce soir. Depuis déjà trois jours, la quinzaine d'artificiers au service d'Ampleman — les autres firmes n'en avaient que cinq prévus par l'AMARC — sont en pleine effervescence.

Maurice B. Cardinal, président et directeur général de la firme canadienne est venu, en Corvette rouge amarante, s'il-vous-plait, apporter le repas de ses hommes, avant de faire une rapide tournée des rampes.

Et, s'il faut en croire Pierre Chartrand, on peut s'attendre à des surprises avec «des finales qui vont finir tranquillement», des croisements de chandelles et de comètes à dérouter parfois les spectateurs, d'énormes pivoines et aussi des passages bruyants. Et surtout «sans aucun temps mort», comme il le précise.



Pierre Chartrand (à gauche) et Maurice B. Cardinal, respectivement artificier-concepteur de la participation canadienne et président directeur général d'Ampleman Pyrotechnie, jettent un coup d'œil aux chandelles romaines de gros calibre (60 mm).

Mgr Plourde insistera pour que le pape accepte sa démission, en janvier

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le diocèse d'Ottawa pourrait avoir un nouvel archevêque en janvier 1990.

Mgr Joseph-Aurèle Plourde entend demander au pape Jean-Paul II de ne pas renouveler son mandat qui se terminera lorsqu'il va célébrer son 75^e anniversaire de naissance, le 12 janvier prochain.

«On doit remettre notre démission à sa Sainteté lorsqu'on a atteint 75 ans, a souligné Mgr Plourde, hier, au journal *Le Droit*. Dans la majeure partie des cas, le pape refuse notre démission. Je vais tenter de le convaincre du contraire».

«J'aimerais écrire des livres sur la théologie et la spiritualité, a-t-il ajouté. Au cours des 25 dernières années, je suis venu en aide à plusieurs prêtres de mon diocèse. Je ne vois pas pourquoi je ne pourrais pas en faire autant avec les prêtres de l'extérieur».

Originaire de Saint-François de Madawaska, au Nouveau-Brunswick, Mgr Plourde a été ordonné prêtre le 7 mai 1944 par l'évêque de Bathurst, Mgr Camille-André Leblanc.

Mgr Plourde a été sacré évêque le 25 août 1964, à Edmundston. Il est archevêque d'Ottawa depuis le 22 février 1967.

POLOS

Juste à temps pour la Fête des Pères, voici de confortables polos à rayures, d'entretien facile. Notre collection met en vedette des couleurs et des combinaisons de rayures qui plairont à tous les papas.

MAINTENANT

999

SHORTS RUGBY

EN SERGÉ DE COTON

Offrez à papa le confort de nos shorts rugby en pur coton. Ces shorts comportent une taille élastiquée et ont été prélavés pour un toucher plus doux. Choisissez parmi une variété de couleurs s'harmonisant à nos polos.

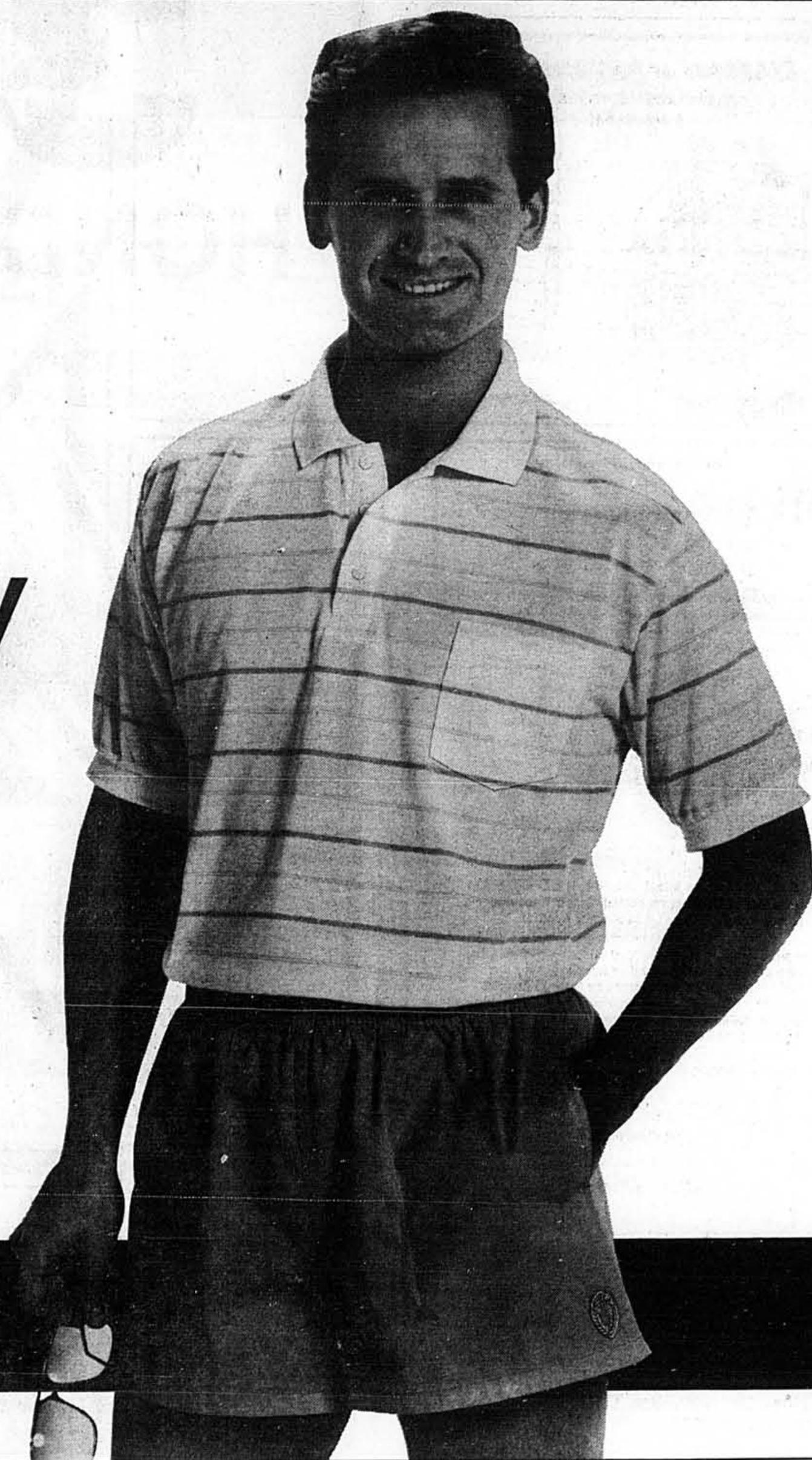
MAINTENANT

999

LA FÊTE DES PÈRES DIMANCHE LE 18 JUIN

TIP TOP

LE CHEF DE FILE



Le cancer en plus grosses lettres sur les paquets de cigarettes

MICHELLE QUIMET

■ Si vous fumez des *Peter Jackson* ou des *Médaille*, vous avez certainement remarqué les nouveaux avertissements sur les dangers reliés au tabagisme, placés bien en évidence sur vos paquets de cigarettes. «L'usage du tabac est la principale cause du cancer du poudon» est un exemple des quatre avis qui, à partir du 31 octobre de cette année, orneront tous les paquets de cigarettes fabriqués par les compagnies canadiennes de tabac.

Cette nouvelle politique découle de la loi C-51 adoptée l'année passée par le parlement canadien et qui interdit toute forme de publicité sur le tabac.

La nouvelle réglementation prévoit entre autres quatre avertissements différents qui apparaîtront sur les faces avant et arrière des paquets et qui doivent occuper 20 p. cent de la surface. Les messages se liront ainsi: «L'usage du tabac est une cause importante de la cardiopathie», «L'usage du tabac réduit l'espérance de vie» et «L'usage du tabac durant la grossesse peut être dommageable pour le bébé».

La nouvelle loi oblige également les compagnies de tabac à modifier les avis figurant sur le côté des paquets de cigarettes. Depuis 1972, les compagnies devaient inscrire la teneur en goudron et en nicotine. À partir du 31 octobre 1989, elles devront ajouter aussi la teneur en oxyde de carbone et les nouveaux chiffres inscrits seront modifiés.

La nouvelle loi sera aussi très restrictive sur la publicité faite sur les paquets. La languette du paquet contient souvent des slogans publicitaires. Avec la nouvelle réglementation, ce sera interdit.

Ces changements que doivent effectuer les compagnies de tabac coûtent chers. Pour Imperial Tobacco seulement, les coûts sont évalués à \$8 millions, selon le responsable des relations publiques, M. Michel Descôteaux.

«Il faut redessiner et imprimer les nouveaux paquets, a-t-il expliqué hier lors d'une entrevue téléphonique. L'imprimeur doit modifier son matériel afin de répondre aux nouvelles normes exigées par le gouvernement. Et surtout, nous devons détruire notre ancien stock de cigarettes qui ne

sera plus utilisable à partir du 31 octobre et que nous n'avons pas eu le temps d'écouler.» Mais les compagnies ont décidé

de contester en cour cette nouvelle loi fédérale. Imperial Tobacco a entamé en septembre dernier des procédures judiciaires devant

la Cour Supérieure du Québec.

Imperial Tobacco prétend que cette loi est inefficace car les canadiens restent exposés à la pu-

blicité sur les cigarettes étrangères, américaines surtout. Macdonald Inc. et Rothmans contestent également la loi fédérale.



LA CHAÎNE DIPLÔMÉE

Notre chaîne Nakamichi a du génie et possède un talent prodigieux! Faites-lui passer le test! Vous lui décernerez un doctorat "ès musiques". La chaîne diplômée... une excellente note pour KébecSon!

KébecSon
l'audio-conseil
6555, rue Saint-Denis
Montréal
(514) 270-7900

497\$

*Ce prix comprend:
• Installation à domicile
• Récepteur Nakamichi R-1
• Enceintes Nakamichi No S-18
• Télécommande

Peter Jackson Extra Douce

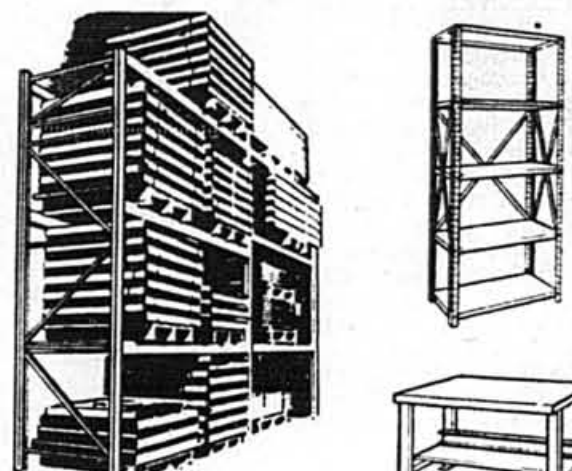
25 Cigarettes - King Size



L'usage du tabac est la principale cause du cancer du poudon

L'avis concernant les dangers sur la santé est beaucoup plus visible sur la couverture du paquet.

ÉTAGÈRES et RAYONNAGES
marchandise en main à Montréal



catalogues disponible

Triple-A compagnie de fabrication

138 rue Merizzi St. Laurent (514) 731-7074
1738 rue Bantree Ottawa-Hull (613) 749-4397



ÉVASION ESTIVALE

Évadez-vous. Découvrez une ville rayonnante d'activités... les boutiques, le théâtre, les bars et discothèques, les restaurants! Et reprenez votre souffle dans le grand confort de notre somptueux hôtel, situé au coeur de Montréal.

Notre hôtel vous fournit un accès direct au métro et à la réputée "ville souterraine" de Montréal. Le Vieux-Montréal se situe à quelques pas. Profitez d'un agréable séjour à notre luxueux hôtel avec son vaste jardin sur le toit. Bénéficiez également d'un centre d'exercice avec équipement complet, et de notre piscine extérieure chauffée. Enfin, laissez-vous tenter par l'un de nos excellents restaurants.

Réservez dès maintenant, peu importe le jour d'arrivée. Ce forfait exceptionnel est en vigueur du 19 juin au 6 août 1989.

119\$* CDN 105\$* É.U.
par chambre, par nuit

Pour réservations, appelez:
1-800-268-9275

*En vigueur jusqu'au 6 août, 1989. Offres assujetties à la disponibilité des chambres. Ce tarif ne peut être combiné à d'autres tarifs réduits et ne s'applique pas aux réservations de groupes.

BONAVENTURE HILTON INTERNATIONAL
1, Place Bonaventure, Montréal (Québec) H5A 1E4
L'HÔTEL DE VILLÉGIATURE AU-DESSUS DE LA PLACE BONAVENTURE

12 JOURS SEULEMENT!

NOUS DEVONS VENDRE

300

HONDA NEUVES EN JUIN

7.9%

Financement sur Honda* 89 sélectionnées en stock

HONDA

AUCUN DÉPÔT REQUIS

*Offre valable sur les Honda achetées et livrées entre le 9 et le 20 juin 1989, sur présentation de cette annonce seulement. Taux de financement bancaire valable 15 mois sur financement de 60 mois. Après approbation de crédit. Tarif valable sur les modèles suivants: ED360, CA553, CA563, CA552, CA562, CA554, CA564, CA555, CA565. L'offre n'est pas valable avec d'autres formes de promotion.

HONDA

sigi LTÉE

STE ROSE

1110, rue Bleury
Montréal, Qc. Tél.: 879-1550

266, boul. Labelle
Ste-Rose, Laval. Tél.: 625-1953

LA FÊTE DES PÈRES

DIMANCHE 18 JUIN

N'oubliez pas!

« Je connais cent façons de faire sourire mon papa, mais je sais aussi que lui offrir un cadeau de chez SAUVÉ est toujours un succès ». C'est vrai, car chez SAUVÉ, vous trouverez tout un choix de cadeaux pour Papa, par exemple:

SHORT en 65/35 poly-coton uni. Blanc, beige, gris, vert, marine. Tailles 30 à 42. Prix courant 30,00\$

Spécial **22,99\$**

T-SHIRT en mélange coton-polyester. Couleurs et motifs variés. Tailles P à TG. Prix courant jusqu'à 45,00\$

Spécial **24,99\$**

ROBE DE CHAMBRE en 100% coton. Couleurs et motifs variés. Taille universelle. Prix courant jusqu'à 70,00\$

Spécial **39,99\$**

Vous pouvez également vous procurer un certificat-cadeau SAUVÉ qui est toujours apprécié. En coupures de 25\$, 50\$ ou 100\$.

TOUT POUR LUI, À BON PRIX

Carrefour Angrignon 365-1070
Galerie d'Anjou 351-6810
Carrefour Laval 681-9213
Centre Laval 688-6292
Complexe Desjardins 281-1611
Place Ville-Marie 861-3990
Plaza St-Hubert 6554 St-Hubert* 273-6392
*Stationnement gratuit à l'entrée du magasin - rue Châteaubriand



SAUVÉ

LE PRÊT-CLEF DU PRINTEMPS

Du 1^{er} au 31 mai,
profitez d'un taux très spécial:

OFFRE
PROLONGÉE
JUSQU'AU 16 JUIN



La Banque Royale prolonge son offre de taux spécial pour votre prêt-auto jusqu'au 16 juin.

Un taux semblable c'est déjà toute une aubaine mais vous savez en plus qu'à la Banque Royale, il n'y a aucuns frais «cachés»... votre emprunt est clair et net.



Pour les prêts d'autos neuves, nous vous offrons aussi 4 options-bonis tout à fait gratuitement:

■ Le Prêt-auto Préapprouvé Royal[®]

Au moment de négocier l'achat de votre auto, vous avez un pouvoir de négociation comme si vous aviez de l'argent comptant en poche.

■ **Le Prêt-Rachat Royal[®]** Ce programme vous garantit une valeur minimum pour votre auto neuve aux termes de 3, 4 ou 5 ans.

■ **L'option Pare-Choc[®] Royal.** Cette innovation de la Banque Royale vous assure la différence** entre le prix d'achat de votre voiture neuve et la valeur que votre compagnie d'assurance lui attribuera si elle la déclare perte totale dans la première année d'utilisation.
**Maximum 30% du prix d'achat de la voiture.

■ **Le remboursement anticipé.** En tout temps, et sans pénalité, vous pouvez rembourser la totalité ou une partie de votre prêt-auto.

Que ce soit pour acheter une auto neuve ou d'occasion ou pour transférer votre prêt actuel d'un autre établissement financier, sans frais, renseignez-vous rapidement car cette offre se termine le 16 juin.

*Taux annuel fixe jusqu'à 15 mois.
**Marque de commerce de La Banque Royale du Canada.
*Marque déposée de La Banque Royale du Canada.
*La Banque Royale du Canada, usager inscrit de cette marque de commerce.



BANQUE ROYALE

Parlez-moi d'une banque... Royale!

Les aveugles qui veulent s'initier à l'informatique doivent le faire en anglais

CONRAD BERNIER

■ Les handicapés de la vue du Québec en ont soupé des manuels d'instruction en anglais pour s'initier au fonctionnement et à l'utilisation de l'équipement électronique et informatique maintenant à leur disposition. Aussi n'ont-ils pas raté l'occasion qui leur était offerte, dimanche après-midi, lors de l'assemblée annuelle de l'Institut-Nazareth-Louis-Braille (INLB), d'informer le Conseil d'administration et la direction générale qu'ils veulent dans les plus brefs délais des traductions françaises de ces manuels.

Ce premier grief a été formulé après la lecture du rapport annuel 1988-89 du comité des bénéficiaires de l'INLB. L'assemblée a pour sa part majoritairement demandé à la direction générale de l'INLB d'exiger désormais de ses fournisseurs d'équipement électronique et informatique des manuels d'instruction en français. Dans l'éventualité d'un refus, la direction générale devrait alors trouver une autre solution, sauf celle de faire absorber les éventuels coûts de traduction de ces manuels d'instruction par l'Institut.

M. Normand Giroux, directeur général de l'INLB, reconnaissait, hier, au cours d'une interview téléphonique, qu'il y avait là un problème. Il affirmait aussi que l'Institut a déjà discuté de ce dossier avec des fournisseurs américains. Sans succès. De plus, les chances de succès sont minces puisqu'un règlement de la Charte de la langue française soustrait le fournisseur de produits spécialisés à une exigence de traduction française de manuels d'instructions.

Le directeur général de l'INLB amenait toutefois l'importance du problème en soulignant que l'initiation de base, malgré un manuel d'instructions en anglais, est donnée en français. Ce qui ne règle toutefois rien du tout, reconnaît-il, quand l'utilisateur de ces appareils a personnellement besoin de référer au manuel d'instructions.

M. Yves Fleury, directeur général du RAAQ (Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec), juge cette situation inacceptable. D'autant plus inacceptable que les responsables de l'initiation de base, plus souvent qu'autrement, ne lisent pas l'anglais!

«De toute façon, dit-il, il appartient au gouvernement d'exiger des manuels d'instructions en français. C'est lui le véritable acheteur de ces appareils puisque c'est lui, en fin de compte, qui paie les factures de l'INLB».

Les bénéficiaires de l'INLB ont aussi réclamé, dimanche, que leurs deux représentants au conseil d'administration ne le soient plus «à titre individuel» mais comme comme «les représentants élus des bénéficiaires et membres à part entière du conseil».

Enfin, Yves Fleury et Fernand Boucher, du RAAQ, ont respectivement questionné le directeur général de l'INLB sur la proportionnalité d'handicapés de la vue et de voyants dans l'embauchage du personnel régulier à l'INLB et sur le projet de cession de la bibliothèque sonore. Le RAAQ s'oppose à cette cession, surtout à tout projet de cession impliquant l'INCA (Institut national canadien pour les aveugles), et réclame que l'INLB embauche davantage d'handicapés de la vue.

Les employés du Devoir réclament un plan de redressement global

Le journal affiche un déficit accumulé de \$2,3 millions

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Pendant que le président du Super Hebdo de Québec, Gaston L'Italien, qui détient 25 p. cent des parts de cette nouvelle entreprise, clamait encore hier son mécontentement devant la publicité accordée par les médias aux propos d'un «ancien pigiste» de son journal, Daniel Rolland, récemment mis à pied, les employés du quotidien Le Devoir, un journal qui coûte lui aussi très cher au groupe de Pierre Péladeau, réclament «un plan global, général et complet de redressement de l'entreprise».

«La demande a été transmise au Conseil et à la direction du Devoir, a déclaré Jean-Pierre Proulx, président du syndicat des journalistes. Nous avons appris, en même temps que les actionnaires, que le déficit s'était accru de \$210 000 pendant les quatre premiers mois de l'année.» Ce qui porterait, selon Jean-Pierre Proulx, les pertes accumulées à plus de \$1 400 000. Selon le *Financial Post* du 23 mai dernier, le directeur du Devoir fait face à un déficit accumulé de \$2,3 millions, dont \$1,8 million sont dus à Québec.

«Une situation qui ne peut pas durer, dit Jean-Pierre Proulx, on ne peut pas compter sur des dettes pour fonctionner. Le directeur du Devoir, M. Benoit Lauzière, n'est pas propriétaire du quotidien, mais il nomme les administrateurs, une structure qui assure l'indépendance du quotidien s'il n'y avait pas la dette énorme déjà encourue.»

M. Lauzière souligne de son côté que les \$210 000 de déficit enregistrés depuis le début de

l'année sont une amélioration sensible par rapport à l'an passé, même période, et qu'il vise un «équilibre budgétaire» d'ici la fin de l'année.

Selon M. Jean-Pierre Proulx, le tirage serait de 29 000 les jours de semaine et 33 000 en fin de semaine. Selon le *Financial Post*, il est nettement en dessous de 30 000 copies, alors qu'il devrait atteindre 45 000 à 50 000 copies par jour pour accéder à une santé relative.

Concept neuf

Gaston L'Italien, dont la santé du Super Hebdo, propriété à 75 p. cent du groupe Québecor, est elle aussi sous observation, mais pas encore aux soins intensifs, affirme que cette semaine ses ventes publicitaires atteindront \$172 000 à travers toute l'île de Montréal. «Mon produit répond à un besoin, affirme M. L'Italien, et un produit qui ne prétend pas se substituer à 37 hebdomadaires existants sur l'île de Montréal. Nous avons 13 secteurs, avec des nouvelles propres à chacun, et des généralistes comme Louis-Paul Allard et d'autres pour l'ensemble.» Certains secteurs n'auraient pas été desservis dimanche dernier? Gaston L'Italien affirme que «c'est un phénomène accidentel, propre à toute entreprise qui démarre, et qui doit s'ajuster de bien des manières». S'il y a des retards quelque part, il y a six personnes chargées de faire des livraisons spéciales, mais le nombre des demandes n'a pas été spécifié.

«En septembre prochain, affirme M. L'Italien, nous allons atteindre le point mort, côté bénéfices.» Et cet espoir renforce pour lui la conviction que son produit répond à un besoin et a un avenir certain.

Un jeune militaire se tue dans un exercice de routine à Valcartier

Presse Canadienne
VALCARTIER

■ Un militaire de 23 ans, Jean-François Bélanger, de Brossard, a trouvé la mort, à la base de Valcartier, hier, au cours d'un exercice de routine. Deux autres militaires ont été légèrement blessés dans l'accident.

Bélanger, un soldat de la milice, suivait le cours de conducteur du véhicule militaire Cougar avec une dizaine de candidats. La partie théorique du cours était terminée et les soldats s'initiaient à la conduite du char.

Durant l'exercice d'hier, un instructeur prenait la place du conducteur, à l'avant, et deux soldats s'assoient à l'arrière. Le compagnon de Bélanger était

Alain Daneault, âgé de 18 ans, et l'instructeur était le caporal-chef Guy Champagne, âgé de 22 ans.

Cinq chars Cougar participaient à l'exercice et celui de Bélanger était le second. L'accident a eu lieu dans une pente abrupte. En la descendant, les roues gauches du char ont «monté» sur le côté de la pente. Le char a versé sur le côté droit.

Bélanger prenait place dans la tourelle arrière droite, le corps à moitié sorti. Il n'a pas eu le temps d'entrer dans le véhicule et a été écrasé sous le véhicule.

Les deux autres passagers ont pu se protéger assez rapidement. Ils n'ont subi que des blessures légères; Champagne a reçu son congé de l'hôpital militaire, hier, et Daneault devrait recevoir le sien aujourd'hui.

L'UdA doit réintégrer un conseiller congédié

BRUNO BISSON

■ Un conseiller syndical de l'Union des artistes congédié il y a plus d'un an après avoir tenté de former un syndicat, pourra reprendre son poste à la suite d'un jugement du Bureau du Commissaire général du Travail reconnaissant l'illégalité de ce congédiement.

Dans un jugement daté du 2 juin dernier, le commissaire Paul Dufault donne raison à M. François Therrien qui invoquait que l'Union des artistes a contrevenu à l'article 16 du Code du travail, visant à mettre à l'abri de représailles d'un employeur tout salarié qui tente de former un syndicat.

Le commissaire Dufault estime en effet que «la batterie de motifs invoqués par l'employeur pour se débarrasser promptement du plaignant, en date du 7 juin 1988, prennent l'allure de prétextes» et conclue que l'UdA, pourtant elle-même un syndicat reconnu affilié à la FTQ, a congédié M. Therrien parce qu'il tentait de créer... un syndicat.

M. Therrien a été embauché par l'Union des Artistes le 15 février 1988 à titre de conseiller syndical, section télévision. Son contrat, d'une durée d'un an, comportait une période d'essai de trois mois au cours de laquelle il était susceptible d'être congédié s'il ne remplissait pas convenablement ses fonctions.

Au terme de cette période de trois mois, la direction de l'Union décidait de prolonger sa période d'essai de deux autres mois. C'est au cours de cette période de prolongation, devant se terminer le 15 juillet 1988, que M. Therrien a été congédié, soit le 7 juin.

La veille de son congédiement, M. Therrien avait fait part à une autre collègue de son intention de former un syndicat pour les seuls conseillers syndicaux de l'Union. Ce syndicat devait s'affilier à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), à l'instar de celui des employés de l'Union.

La collègue de M. Therrien, elle-même conseillère syndicale, s'est d'abord montrée enthousiaste vis-à-vis du projet. Mais après en avoir discuté avec un cadre de l'Union, elle affirmait le lendemain à M. Therrien qu'elle avait changé d'avis.

Ce même jour, le directeur général adjoint aux relations de travail de l'UdA, M. Michel Laurence, signifiait à M. Therrien qu'il était congédié et que ce congédiement prenait effet sur-le-champ.

Le commissaire a annulé le congédiement de M. Therrien et a ordonné à l'Union des Artistes de le réintégrer dans son emploi avec tous ses droits et privilèges et de lui verser à titre d'indemnité l'équivalent du salaire et des autres avantages dont l'a privé son congédiement.

Infirmières: l'impasse demeure sur les salaires

Presse Canadienne

■ Les négociations progressent sur le plan normatif entre le gouvernement et la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) mais l'impasse demeure sur les questions salariales.

Dans un communiqué publié, hier, la Fédération des infirmières souligne que les questions comme la rotation, les mécanismes de remplacement et la précarité de l'emploi, progressent rapidement.

Mais la FIQ rappelle que l'offre salariale de quatre pour cent demeure inacceptable pour les infirmières.

Entre-temps, les moyens de pression qui touchent déjà 24 hôpitaux, vont en toucher 51 dès la fin de semaine prochaine. A compter de dimanche, quelque 6 000 infirmières auront retiré leur disponibilité.

L'Association des hôpitaux appréhende la période des vacances d'été. L'AHQ évalue actuellement à 1 384 le nombre de lits fermés dans 37 centres hospitaliers du Québec, dont 645 dans la seule région de Montréal.

Mais le bilan pourrait être beaucoup plus lourd avec l'intensification des moyens de pression des infirmières.

Selon Robert Nadon, porte-parole de l'association, ce sont des centaines de lits supplémentaires qu'il faudra vraisemblablement fermer.

La Cour suprême ordonne un nouveau procès pour les Tutton

Ce couple ontarien avait été reconnu coupable de l'homicide involontaire de leur fils diabétique, âgé de cinq ans

YVES BOISVERT

■ La Cour suprême du Canada a confirmé un jugement de la Cour d'appel de l'Ontario qui ordonne la tenue d'un nouveau procès dans la spectaculaire affaire d'Arthur Thomas Tutton et de sa femme Carol Anne.

Ceux-ci avaient d'abord été reconnus coupables de l'homicide involontaire de leur fils diabétique, Christopher, cinq ans, à qui ils avaient cessé de donner de l'insuline parce qu'ils croyaient qu'une «intervention divine» l'avait guéri miraculeusement.

Dans un arrêt volumineux rendu jeudi dernier par six des neuf juges du plus haut tribunal au pays, les magistrats ordonnent

unanimentement la tenue d'un nouveau procès.

«Les Tutton passaient auprès de leur concitoyens pour des gens honnêtes et intègres, ainsi que des parents affectueux et conscients de leurs responsabilités», écrit le juge MacIntyre. Ils étaient aussi profondément religieux et appartenaient à une secte qui croit à la guérison par la foi. Leurs convictions religieuses ne les empêchaient pas de rechercher et de suivre des avis médicaux ni de prendre des médicaments, mais ils croyaient que l'intervention divine pouvait effectuer miraculeusement la guérison de maladies et de maux qui dépassent les possibilités de la science médicale contemporaine.»

Ainsi, le 14 octobre 1981, con-

tre les avis médicaux unanimes, Mme Tutton cessa de donner de l'insuline à son enfant diabétique «parce qu'elle croyait que le Saint-Esprit avait commencé sa guérison». Mme Tutton croyait avoir eu une vision divine dans laquelle Christopher était guéri, l'insuline ne lui était plus nécessaire et Dieu prendrait soin de son fils.

Le 17 octobre, l'enfant mourait.

Les parents furent accusés d'homicide involontaire. Les avocats du couple plaident que celui-ci croyait sincèrement que son fils était guéri, et que donc leur conduite n'était pas entachée d'une conscience coupable ou répréhensible, élément essentiel d'un acte criminel.

Les Tutton furent néanmoins

reconnus coupables par le jury. La Cour d'appel de l'Ontario cassa ce verdict et ordonna un nouveau procès, parce que le juge aurait mal instruit le jury. La Cour suprême confirme la décision de la Cour d'appel.

«L'assertion des Tutton qu'ils croyaient qu'une guérison avait été effectuée par l'intervention divine et que l'insuline n'était pas nécessaire à la préservation de la vie de leur enfant devait être examinée par le jury, écrit le juge MacIntyre. Celui-ci devait se demander si une telle croyance était sincère et si elle était raisonnable», en considérant tout l'historique de l'affaire.

S'il en était venu à la conclusion que la conduite des parents était en effet sincère et raisonnable,

le jury aurait eu à décider si la conduite des accusés «représentait une dérogation marquée et importante à la norme à laquelle on peut s'attendre chez des parents raisonnablement prudents.»

Or, estime la Cour suprême, à cause de l'adresse du juge de première instance, le jury n'a pas pu examiner correctement l'état d'esprit des accusés.

«Un verdict de responsabilité criminelle, en l'absence de la preuve d'un état d'esprit répréhensible, est une anomalie qui s'accorde mal avec les règles de la justice fondamentale», renchérit le juge Wilson, et ce particulièrement dans les cas où les peines prévues sont importantes.

ÇA S'PEUT!

Faites développer un film ou achetez un app-photo et profitez de l'offre "multi-photos" pour seulement

1 99\$

Valeur
réelle
9,99\$



Faites développer n'importe quel film couleur 35mm au prix régulier ou achetez n'importe quel appareil-photo et vous recevrez un coupon vous permettant de profiter de l'offre "Multi-Photos" Astral pour seulement 1,99\$ (valeur réelle: 9,99\$). Cette offre vous donne droit à un 8 x 10, deux 5 x 7 et quatre photos "porte-feuille" tirés de votre négatif couleur 35mm préféré. Films avec développement compris non-éligibles.

LE PLUS GRAND CHOIX D'APP-PHOTO AVEC DATE EN VILLE!

ÉPARGNEZ 20% Zoom 70-S Date • App-photo compact 35mm entièrement automatique • Objectif zoom 35-70mm • Flash automatique • Imprime la date sur vos photos! PENTAX 349⁹⁹\$	TÉLÉCOMMANDE COMPRISE! Sure Shot Prima Date • App-photo 35mm autofocus • Complètement automatique avec objectif F3.5 et flash incorporé • Imprime la date sur vos photos! Canon 249⁹⁹\$	ÉPARGNEZ 40% Freedom III Date • App-photo 35mm entièrement automatique • Système autofocus à flash automatique • Mode de prises de vues en séquence • Imprime la date sur vos photos! MINOLTA 229⁹⁹\$	ÉPARGNEZ 20% Sureshot Joy Date • App-photo 35mm entièrement automatique • Fonction de prises multiples • Retardateur et flash incorporé Canon 199⁹⁹\$	ÉPARGNEZ 20% FSD 35 DATE • Entièrement automatique • Flash automatique • Système DX • Imprime la date sur vos photos IMAGE 79⁹⁹\$
--	--	--	--	--

APP. 35mm TYPE MONORÉFLEXE POUR TOUT LE MONDE!

ÉPARGNEZ 20% K-1000 • App-photo SLR avec posemètre relié à l'objectif PENTAX 199⁹⁹\$ BOÎTIER	ÉPARGNEZ 40% SUR COMBO Pentax Takumar • Téléobjectif 200mm grand angulaire TKA 28-80 F2.5-4.5 à commande double • Téléobjectif 200mm TKA 70-200 à commande unique Achetez les deux pour PENTAX 299⁹⁹\$	ÉPARGNEZ 30% EOS 850 • App-photo 35mm avec mise au point automatique • Entièrement automatique • Rechargement et rebobinage automatiques du film Canon 299⁹⁹\$ BOÎTIER	ÉPARGNEZ 50% Zoom AF 28-80mm ou 25 à 200 AF mm pour app-photo Minolta Maxxum • Objectif zoom F3.5 et F4.5 compact • Couche multiple • Garantie 3 ans IMAGE 99⁹⁹\$	ÉPARGNEZ 20% X700 • App. 35mm type monoréflexe • Entièrement programmé • Système de flash TTL • Posemètre manuel MINOLTA 299⁰⁰\$
---	---	---	--	---

AMUSEZ-VOUS BIEN CET ÉTÉ AVEC NOS PRODUITS AUDIO ET VIDÉO!

ÉPARGNEZ 20% CFM-140 • Enregistrement et lecteur de cassette AM/FM • Enceintes acoustiques à 2 voies • Lecteur rapide avant-arrière SONY 59⁹⁹\$	ÉPARGNEZ 20% WM F45 • Cassette résistante à l'eau • 2 prises de casque • Horloge chrono SONY 99⁹⁹\$	SAC ISOLANT GRATUIT! CFS W350 • Cassette AM/FM stéréo • Magnétocassette jumelée avec correcteur graphique • Enceintes détachables SONY 149⁹⁹\$	NOUVEAU CCD-F35 • Vitesse d'obturation variable • Zoom motorisé 8x à fonction macro • Revue • Enregistrement SONY 1499⁹⁹\$	8x ZOOM E80 • Télécommande sans fil • Mode de programmation entièrement automatique • Poignée flexible 180° Canon 1799⁹⁹\$
--	--	---	---	---

astral PHOTO

AVEC NOUS, ÇA CLIC!

• Les Galeries d'Anjou... 354-2001
• Centre d'Achats Boulevard... 721-3939
• Promenades St-Bruno... 653-8826
• Carrefour Laval... 687-7988
• Plaza St-Hubert... 271-1435
• Mail Champlain... 671-5935

Centre Laval... 688-3636
916, rue Ste-Catherine 842-5225
• Place Versailles... 355-4709
Promenades Deux-Montagnes... 491-6817
• Place Ville-Marie... 878-9821
Place Bonaventure... 878-4378

Plaza Côte-des-Neiges 343-5209
2020, rue Université... 849-7341
• Centre Fairview... 695-6563
Complexe Desjardins... 843-8219
• Place Vertu... 336-8272
• Centre Rockland... 733-2669
• Centre Dorval... 636-8221

• Plaza Alexis Nihon... 933-7209
• Carrefour Angrignon... 363-6918
• Place Montreal Trust... 843-8836
Les adresses en caractères gras indiquent les magasins offrant le service de développement sur place
*Indique Centres Vidéo

La réunion des libéraux fédéraux, à Calgary, paraît compromise

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse
OTTAWA

L'exécutif national du Parti libéral du Canada tiendra une réunion ce week-end-ci, à Ottawa, où il devra régler deux questions importantes: l'opportunité d'annuler la réunion de Calgary sur l'orientation politique du parti, prévue pour cet automne; et le moment de la tenue du congrès à la direction du parti.

De l'avis même des participants à la rencontre d'Ottawa les opinions sont très partagées sur les deux questions.

Hier, le nouveau président du caucus des députés libéraux de l'Ontario, Sergio Marchi, a déclaré à La Presse que les représentants de sa province favorisaient l'annulation de la réunion de Calgary.

«Je vais rapporter à l'exécutif qu'il y a un consensus chez les députés de notre caucus à l'effet qu'il est insensé d'organiser deux congrès consécutifs, en dedans de quelques mois», a affirmé M. Marchi. «Il est préférable, a ajouté le député ontarien, qu'il y ait un seul congrès et qu'il porte sur le choix d'un nouveau chef».

Ce dernier croit que les députés du Québec et ceux des Maritimes, dans leur ensemble, sont également favorables à l'annulation de la rencontre d'octobre. M. Marchi ne veut toutefois pas se prononcer sur la date de ce congrès à la direction. «Ça, dit-il, c'est une autre question et nous devons attendre le meeting de samedi».

Le député torontois de York-Ouest est considéré comme un partisan de Jean Chrétien et il avait été un des 22 libéraux à signer une lettre, en mai 1988, pour réclamer le départ de John Turner.

De son côté, le député de Papeau-Saint-Michel, André Ouellet, s'est prononcé publiquement en faveur d'une rencontre à Calgary suivie d'un congrès à la direction du parti en avril prochain. M. Ouellet admet cependant que ses collègues du Québec pensent autrement. «Il y a une majorité au sein des députés québécois qui veut qu'on annule la réunion de Calgary», a-t-il dit hier.

Plusieurs libéraux pensent que le parti, déjà aux prises avec une dette de \$5 millions, n'a pas les moyens financiers requis pour organiser deux congrès importants en l'espace de quelques mois. Il se pourrait toutefois que l'exécutif

du PLC, qui est formé de 60 membres et dont le président est Michel Robert, aboutisse au compromis suivant: la rencontre du 20 au 22 octobre à Calgary serait annulée mais le congrès au leadership aurait lieu en 1990 dans cette ville.

M. Chrétien et ses partisans favorisent un congrès à la direction le plus tôt possible tandis que les autres aspirants penchent pour

une course l'an prochain seulement. Ces derniers estiment qu'une lutte à l'automne aboutirait à un couronnement sans trop de difficultés du «petit gars de Shawinigan». En revanche, M. Chrétien a fait savoir à ses proches qu'il était prêt à attendre le printemps prochain, estimant que ses concurrents n'ont pas véritablement de chances contre lui.

Un quotidien torontois a mené une enquête auprès des membres de l'exécutif libéral et, sur 45 personnes rejointes, une bonne majorité, soient 27, disent favoriser une course à la direction en 1990 seulement. Par contre, seulement 20 membres de la direction du PLC sont favorables au maintien du congrès de l'Ouest en octobre.

Un porte-parole de M. Robert a indiqué hier qu'une trentaine

d'associations de comté avaient écrit à l'exécutif national pour demander l'annulation de la rencontre de Calgary. De ces lettres, 25 proviennent de comtés québécois, ce qui constitue le tiers des associations libérales de la province. «Mais, dit le représentant libéral, 30 comtés sur les 295 que compte le Canada, cela ne représente que dix p. cent des voix».

Moins de 200 personnes manifestent contre les compressions budgétaires

du bureau de La Presse
OTTAWA

Moins de 200 personnes, dont bon nombre d'employés de VIA Rail, ont participé hier à la démonstration organisée sur la Colline parlementaire pour dénoncer les compressions budgétaires du gouvernement Mulroney.

Le rassemblement, dont le slogan était «Mettons le budget sur la voie», regroupait une trentaine d'organismes et était organisé principalement par la Fraternité canadienne des cheminots, le comité canadien d'action sur le statut de la femme et le réseau Pro-Canada.

Ils dénonçaient les «coupures» à VIA Rail et dans les programmes sociaux, dont l'assurance-chômage, l'abandon de la promesse conservatrice d'injecter plusieurs milliards dans les garderies, les modifications aux politiques agricoles, etc.

Bon nombre de manifestants sont arrivés à Ottawa par train avant de se joindre à une ma-

nifestation organisée par les autochtones devant le Parlement.

Les conservateurs ont refusé de les rencontrer mais l'opposition libérale et néo-démocratique a joué son rôle en les accueillant dans une salle de réunion et en se faisant leur porte-parole en Chambre lors de la période de questions.

Le ministre des Finances, Michael Wilson, leur a répondu que son budget était très «progressif» parce qu'il touche davantage ceux qui ont des revenus très élevés que les gagnepetit.

Il a aussi expliqué que les compagnies paieront \$1 milliard de plus en impôts et que ceux qui gagnent \$70 000 et plus par année devront verser une surtaxe sur leur impôt.

Le ministre des Transports Benoît Bouchard a répété pour sa part que 97 p. cent de la population ne prend pas le train et que les Canadiens n'ont pas les moyens d'injecter autant d'argent dans un service qui n'est utilisé que par 3 p. cent des voyageurs.

get, il affirmait devant des représentants de l'industrie pétrolière que le programme d'exploitation de \$1,2 milliard ne se terminerai pas avant la fin de 1989.

Mais le 26 avril, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, annonçait que le programme prenait fin.

Devant le comité des Communes, qui examine le projet de loi pour mettre fin légalement au programme, M. Epp a déclaré qu'il endossait toute la responsabilité, mais si la décision a été prise par le «gouvernement du Canada».

nonceront des conférences limitées à dix minutes chacune.

Une surprise pour Jake Epp

Presse Canadienne
OTTAWA

Le ministre de l'Énergie, M. Jake Epp, a appris «comme les autres simples mortels», le soir où le budget fédéral a été rendu public, qu'un programme de son ministère prenait fin immédiatement, afin d'économiser \$80 millions.

M. Epp a fait cette révélation aux journalistes, lundi, à l'issue d'une réunion d'un comité des Communes.

Le 5 avril, a rappelé M. Epp, soit trois semaines avant le bud-

L'Université Laval accueillera la biennale de la langue française

Presse Canadienne
QUÉBEC

L'université Laval sera l'hôte l'été prochain de la 13^e biennale de la langue française qui se déroulera sous le thème «Exprimer la modernité en français», a-t-on annoncé hier au cours d'une conférence de presse.

Quelque 350 participants, dont 125 provenant de l'étranger, sont attendus à la biennale, qui se tiendra du 20 au 24 août sous la présidence d'honneur de M. Léopold Sédar Senghor et sous la présidence de M. Alain Guillemin, de France, qui prononcera la conférence d'ouverture.

Celle-ci sera intitulée «La biennale de la langue française, chambre de réflexion et de proposition pour la francophonie».

Ont été désignés comme coprésidents nord-américains MM. Alain Landry, sous-secrétaire d'État adjoint au secrétariat d'État; Pierre-Étienne Laporte, président de l'Office de la langue française, et Pierre Martel, président du Conseil de la langue française.

Les six ateliers porteront sur des aspects différents du thème principal: la formation, le travail, la communication, la création, la prise de décision et le regroupement entre francophones.

Huit conférenciers, dont six sont des Québécois, ont été choisis pour traiter des thèmes des six ateliers. Ils seront appuyés de 22 à 26 conférenciers éclairés qui pro-

TROIS PIÈCES À LOUER

À louer. Trois belles pièces. Très agréables. Tranquillité garantie. Offertes en tout temps et en plusieurs couleurs. Conviennent à tous les styles. Équipements sophistiqués. Pour renseignements, passer à la Téléboutique Bell ou appeler le Service à la clientèle.



Prochainement, avec les beaux jours, des milliers de gens vont déménager. Et c'est peut-être votre cas. Comme eux, vous allez sans doute reconsidérer vos équipements téléphoniques. Rappelez-vous cependant qu'en louant ces appareils de Bell Canada, vous optez pour le style, la fiabilité technique, l'efficacité du service Touch-Tone^{MC} et l'entretien gratuit... donc pour la tranquillité d'esprit. De plus, ces trois appareils sont fabriqués au Canada par Northern Telecom Limitée. Passez sans tarder à la Téléboutique Bell ou appelez le Service à la clientèle.

Offre de deux ensembles d'appareils à tarif réduit

Louez un Signature et un Solo et payez seulement 7,30\$ par mois pour les deux appareils, soit une économie de 1,40\$ par mois. Louez un Harmonie, un Solo et un Signature et payez seulement 9,30\$ par mois pour les trois appareils, soit une économie de 1,90\$ par mois.

NOTA — Les frais de service courants s'appliquent. Le tarif mensuel du service Touch-Tone est de 2,55\$. Le tarif mensuel des appareils est le suivant: Harmonie, 2,50\$; Signature, 4,45\$; Solo, 4,25\$. Harmonie, Signature et Solo sont des marques de commerce de Northern Telecom Limitée.

Des millions
de locataires heureux

Bell



Si vous restez en ville, profitez de nos tarifs intéressants à compter de 19,95\$ seulement, plus frais de kilométrage. Par contre, si vous avez l'intention de rouler beaucoup, renseignez-vous sur nos autres plans avantageux.

Depuis

Bon week-end! 19.95\$

par jour
plus km

Détails et réservations au téléphone.

● Centre-Ville 878-2771	● Lemoine 672-1420	● Ahuntsic 381-5661
● Dorval 638-9030	● Laval 663-6640	● Montréal-Ouest 481-1166
● Mirabel 476-3460	● Centre-Nord 273-1284	● Place Bonaventure 878-1112
● St-Laurent 747-3518	● Lasalle 384-5555	● Place Dupuis 844-8440
● Anjou 354-8420	● Pointe-Claire 694-2413	● Complexe Guy-Favreau 288-8511



Dodge Expo